La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ◆
jeudi 7 mars 1996
112e année No 136
72 pages, 6 cahiers
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,60 $ U.S.
60¢ TAXES EN SUS

GUESS
JEANS
1-800-661-GUESS

1

Sortir
La vie de quartier reprend le dessus dans le Mile-End
page D1

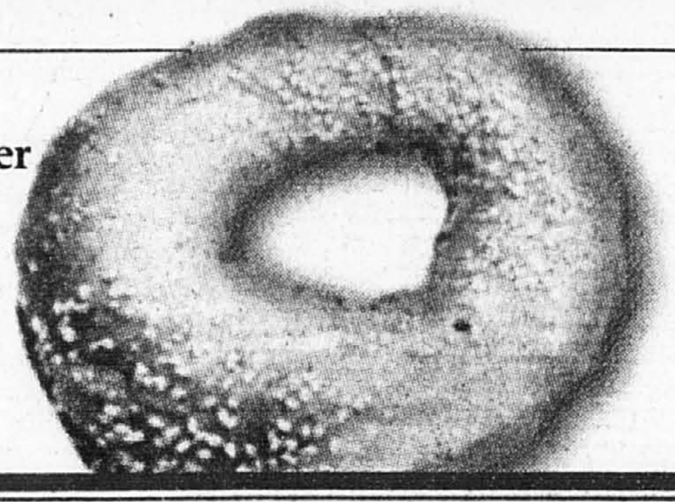

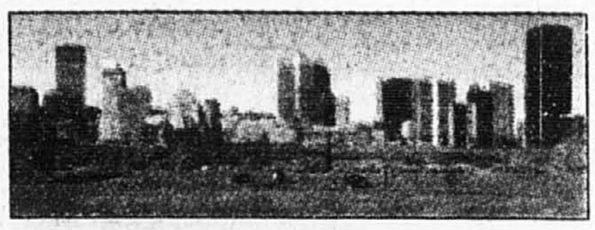

SOS Montréal
Les bouées de sauvetage
page A7

Les autres glorieux
Une salle aux dimensions humaines
page D7

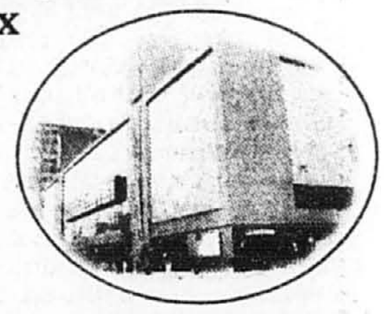

Le couperet tombe

2001: fin de l'universalité des pensions de vieillesse

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a confirmé hier dans son budget les modifications, à compter du 1er mai 1997, du régime d'imposition des pensions alimentaires pour les enfants et le resserrement, à partir de l'an 2001, des prestations et autres avantages consentis aux personnes âgées.

Aucune hausse d'impôt ou de taxe ne frappe contribuables et entreprises dans ce budget, qui n'en touche pas moins beaucoup de monde, de ceux qui contribuent à un REER aux gouvernements provinciaux en passant par les producteurs laitiers, les employés de VIA Rail, les militaires, les coopérants à l'étranger, etc.

Les avantages fiscaux consentis à ceux qui participent au Fonds de solidarité de la FTQ et au fonds mis sur pied récemment par la CSN seront réduits.

Le gouvernement Chrétien n'oublie pas le prochain rendez-vous électoral, qui doit en principe avoir lieu l'an prochain: il sabre 368 millions de ses dépenses en 1997-1998 et 1,91 milliard l'année suivante.

L'enveloppe budgétaire de la Défense sera amputée au cours de ces deux années de 800 millions additionnels, celle des programmes sociaux de 431 millions et celle de l'aide internationale, de 150 millions.

La subvention à VIA Rail passera de 288 millions à 170 millions en 1998-99 et ce, « sans diminution de services ». Cela semble indiquer que le siège social de Montréal sera encore touché.

Après avoir sabré les paiements aux producteurs de céréales l'an passé, Ottawa annonce cette fois qu'il mettra fin à l'aide au secteur laitier. Le Québec écopera lourdement.

Le gouvernement Chrétien « tra-

Voir **LE COUPERET** *en A2*

Huit pages sur le budget, cahier B et page C1

Ça joue dur au Conseil des ministres

Louise Harel l'emporte sur Bernard Landry

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard ne rouvrira pas les conventions collectives des 340 000 employés du secteur public, mais cette décision, annoncée en secret, lundi, aux centrales syndicales, a nécessité un très douloureux débat au Conseil des ministres.

Selon les renseignements obtenus hier par *La Presse*, la réunion du Conseil des ministres, la semaine dernière, a failli tourner au vinaigre. Un clivage assez net est apparu entre les « conservateurs » et les « sociaux » du gouvernement, sur l'opportunité de rouvrir les conventions collectives du secteur public qu'a signées Québec l'automne dernier.

Selon plusieurs sources, des échanges particulièrement musclés ont eu lieu entre Louise Harel, titulaire de l'Emploi, et le ministre des Finances, Bernard Landry. Les opposants à la réouverture des conventions ont clairement souligné au premier ministre Bouchard « ne pas souhaiter revivre 1981 », c'est-à-dire la décision du gouvernement Lévesque de rouvrir les conventions signées avant le référendum. À un certain moment, Mme Harel, « choquée raide », avait des trémolos dans la voix, indique-t-on, et aurait lancé que, de toute façon, les 280 millions que récolterait Québec en déchirant les conventions de l'automne dernier étaient loin d'être suffisants pour régler les

Voir **ÇA JOUE** *en A2*

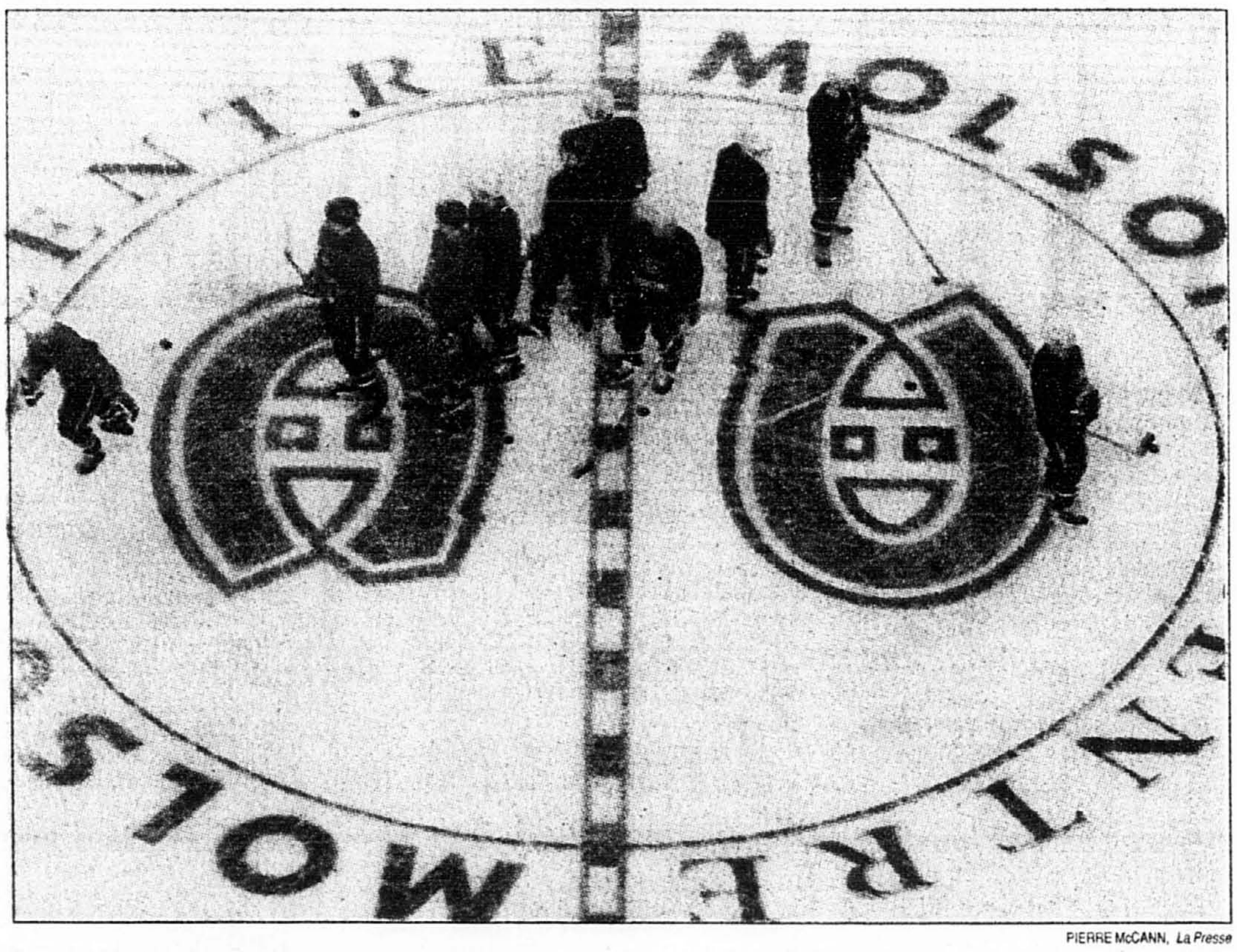

PIERRE McCANN, *La Presse*

C'est parti!

Journée historique hier dans le monde du sport montréalais!
Pierre Turgeon le premier, suivi de ses coéquipiers du Canadien, ont patiné pour la première fois dans le nouveau Centre Molson, rue de la Gauchetière, dont l'inauguration est prévue dans neuf jours avec la visite des Rangers de New York.
La fébrilité était au rendez-vous et les joueurs ont tous été séduits par la beauté des lieux.
« Je pense qu'il va se passer de grandes choses au Centre Molson », a lancé l'entraîneur Mario Tremblay.
« Ce déménagement nous donne un second souffle », a pour sa part déclaré le gardien Jocelyn Thibault, dont le club se remet de trois défaites en Californie.
Les détails en page 3 du cahier des Sports.

Un policier sur dix fait l'objet d'une plainte

FRANÇOIS BERGER

Les citoyens se plaignent de plus en plus du comportement des policiers, selon des données obtenues hier par *La Presse* auprès du commissaire à la déontologie policière du Québec. Un policier sur dix fait l'objet d'une plainte officielle, chaque année.

En fait, 11,5 % des policiers sont accusés de brutalité ou d'abus d'autorité, ou encore d'avoir tenu des propos racistes ou injurieux. En 1994-95, 1096 plaintes ont été portées contre 1535 policiers, et les données de 1995-96 indiquent une hausse de plus de sept pour cent.

Le taux de plaintes contre les 13 300 policiers du Québec est beaucoup plus élevé que dans l'ensemble des autres professions, sauf chez les notaires, dont 14 % font l'objet d'une plainte, chaque année, selon l'Office des professions du Québec.

Les avocats, qui travaillent dans des contextes litigieux et conflictuels comme les policiers, sont dénoncés dans une proportion de 11,6 %, à peu près le même score que les policiers. Il s'agit la plupart du temps de plaintes portées par des clients mécontents d'avoir perdu leur cause en cour.

Les dentistes ont été dénoncés dans une proportion de 5,2 % en 1994-95. C'est le cas de 3,7 % des

Voir **UN POLICIER** *en A2*

Des souris se refont un foie à partir de cellules modifiées

CAROLE THIBAUDEAU

Une nouvelle thérapie génique a permis à des souris de se reconstruire un foie complet, à partir de seulement quelques cellules modifiées génétiquement.

Ce résultat extraordinaire a été obtenu par les docteurs Robert Tanguay, de l'Université Laval et Marcus Grompe, de l'Université des sciences de la santé de l'Oregon, et publié dans la très sérieuse et cotée revue *Nature Genetics*.

Pour ajouter encore au prestige, un éditorial très optimiste signé par l'éminent docteur James Wilson, de l'Université du Michigan — bien connu pour avoir déjà essayé une autre forme de thérapie génique du foie sur une patiente québécoise souffrant d'un taux très élevé de cholestérol — évoque d'encourageantes retombées.

« On peut en effet espérer que cette thérapie génique sera

Voir **DES SOURIS** *en A2*

INDEX

Annonces classées		- affaires	C2	Décès	E7	Le monde	E1 et E8	Politique	B1 à B8
- Index	E2	Arts et spectacles		Économie	C1 à C8	Loteries	A2 et A14	Sortir	D1 à D6
- immobilier	E2 et E3		D7 à D12	Éditorial	B2	Lysiane Gagnon	B3	Quoi faire	D6
- marchandises	E3 et E4	- Télévision	D11	Êtes-vous observateur	E2	Mots croisés	E5 et S10	Tabloïd Sports	
- emplois	E4	- Télé-horaire	D12	Foglia	A5	Mot mystère	E4	- Réjean Tremblay	S5
- automobile	E4	Bridge	E5	Horoscope	E6	Opinions	B3		

ÉDITORIAL

La pause-café du ministre Paul Martin
- Alain Dubuc
page B 2

MÉTÉO

Nuageux, percées de soleil
Max. -6, min. -14
Cahier Sports, page 16

6 21924 98765 1

Quoi de neuf?
Beaucoup de neuf!

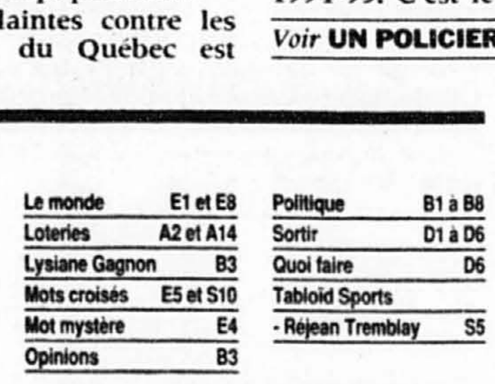

99$ – 99$ = 0$
Flip DPC 550 de Motorola — Remise de Cantel sur votre 1er état de compte — Coût du flip

Pour toute information, appelez Cantel au 1 800 397-9989.

CANTEL amigo
On a toujours besoin d'un Amigo!

Suites de la page une

Le couperet tombe

LE COUPERET / *Suite de la page A 1*

vaille d'arrache-pied » pour réaliser sa promesse de remplacer la TPS, mais M. Martin a confirmé hier que son seul objectif est d'harmoniser cet impôt avec les taxes de vente provinciales.

Revenu Canada affectera par ailleurs 800 vérificateurs de plus à la lutte contre l'économie souterraine et en particulier à l'examen des entreprises non constituées en société et des travailleurs autonomes.

Les salaires et autres avantages des fonctionnaires fédéraux seront, semble-t-il, modifiés à la baisse. Le plan budgétaire déposé hier indique que l'« on apportera à la rémunération dans le secteur public des changements qui seront conformes au contexte de restriction continue des dépenses ».

Les modifications à l'imposition des pensions alimentaires rapporteront, au cours des trois premières années, 200 millions à l'État fédéral, qui les utilisera pour la mise en place du nouveau régime et, éventuellement, l'amélioration de la prestation fiscale pour enfants.

La surtaxe temporaire de 12 % sur les banques et les autres grandes institutions de dépôt demeurera en vigueur pour une autre année. L'interdiction qui est actuellement faite aux banques de vendre de l'assurance sera par ailleurs maintenue.

Ottawa créera une nouvelle agence, appelée Commission canadienne du revenu, dont le mandat sera d'établir avec les provinces un système conjoint de perception des impôts et des taxes.

Après avoir mis fin en 1993 à sa participation au financement de nouveaux logements sociaux, le gouvernement fédéral se dit maintenant prêt à céder aux provinces la gestion de son stock d'habitations à loyer modique.

M. Martin maintient le cap en matière de réduction du déficit, qui passera de 32,7 milliards en 1995-96 à 17 milliards en 1997-98. Il n'en reste pas moins que la dette fédérale franchira, au cours de l'année financière qui débute dans moins de quatre semaines, le cap des 600 milliards. Le gouvernement prévoit que sa caisse de l'assurance-chômage, qui s'appellera bientôt l'assurance-emploi, continuera de réaliser des « profits » annuels d'au moins cinq milliards, qui seront affectés à la réduction du déficit. Par ailleurs, les transferts aux provinces pour la santé, l'éducation et l'aide sociale passeront de 18,5 milliards en 1995-96 à 11,8 milliards en 1998-99.

Le budget ne contient pas de mesures directes de création d'emplois.

Les dons d'organes sauvent... des VIES!
Montréal: (514) 286-1414
Québec: (418) 845-4110
QUÉBEC-TRANSPLANT

Ça joue dur au Conseil des ministres

ÇA JOUE / *Suite de la page A 1*

problèmes du gouvernement.

Concours de circonstance, Mme Harel est devenue à la réunion le porte-parole des nombreux ministres carrément opposés à la réouverture des conventions collectives, où l'on retrouve en bonne place Pauline Marois (Éducation), responsable l'automne dernier de la signature des conventions, et les ministres Sylvain Simard, Rémy Trudel, Paul Bégin et André Boisclair. Mme Harel est « sortie en petits morceaux » de la réunion du Conseil, mais avait été solidement appuyée par ses collègues.

De l'autre côté, se retrouvait M. Landry et les ministres Jacques Brassard (Transports), Serge Ménard (Métropole) et David Cliche (Environnement), favorables à la réouverture du contrat signé l'automne dernier et qui, normalement, devait prévaloir jusqu'en juin 1995. Jean Rochon, titulaire de la Santé, était aussi du côté de M. Landry.

Le responsable du Trésor, Jacques Léonard, restait neutre.

Selon des sources, M. Landry « a payé toute une traite » à sa collègue de l'Emploi et a même fait référence aux « discours de Mère Teresa qui ne convenaient guère en politique ». Essentiellement, il trouve inapproprié de faire vibrer la corde social-démocrate en une période d'aussi nécessaires restrictions. Hier, Mme Harel s'est refusée à tout commentaire. Quant à Bernard Landry, il a soutenu ne pas se souvenir d'un échange aigre-doux avec sa collègue. « Je dîne avec elle demain », a-t-il soutenu.

À la même réunion du Conseil des ministres, mercredi dernier, Mme Harel était déjà venue très proche des larmes, confirme un témoin, quand on a abordé la nouvelle ronde des compressions. Depuis le début des compressions, l'automne dernier, on ne parvient pas à boucler le budget de l'aide sociale. « Même au début de l'exercice, elle ne rentrait pas dans les chiffres demandés et il s'ajoute des réductions de semaine semaine », explique-t-on.

Le Conseil des ministres d'hier n'a pas été plus facile. Les ministres ont eu à composer avec une nouvelle tranche de compressions totalisant entre 200 et 300 millions, qu'on a présenté toutefois comme l'ultime effort à consentir avant la fermeture des crédits de dépenses qui seront déposés à la fin de mars.

Mercredi dernier, le premier ministre Bouchard ne s'est guère mouillé dans le débat et une fois la poussière retombée autour de la table du Conseil, personne ne pouvait présumer de sa décision, indique-t-on.

Lundi dernier, en soirée, à Québec, M. Bouchard a rencontré secrètement les présidents des grandes centrales du secteur public, pour leur indiquer que les conventions signées l'automne dernier ne seraient pas rouvertes.

Ce n'était pas tant le 1 % d'augmentation accordé qui posait problème, mais Québec jonglait avec l'idée de rouvrir les dispositions sur l'organisation du travail afin de générer beaucoup plus d'économies pour 1997-1998. Dans les réseaux de la Santé et de l'Éducation, 80 % des dépenses sont liées aux salaires et aux conditions de travail.

À huis clos, le premier ministre a plusieurs fois insisté sur les risques d'une nouvelle décote du crédit du Québec sur les marchés internationaux si le gouvernement ne parvenait pas à atteindre son objectif de ramener à zéro le déficit du compte courant pour l'année financière 1997-1998. Il a rappelé que cet objectif rendait impérieuses des compressions de 2 milliards de dépenses dès cette année.

Pour les syndicats, la cote de crédit ne doit pas être seule prise en compte.

C'était « un conditionnement pour son sommet », indique un participant. M. Bouchard a à l'avance parlé de la suite de la conférence. Des groupes de travail seront formés sur la fiscalité, l'emploi, la formation, et les finances publiques, pour alimenter un second rendez-vous déjà annoncé à l'automne.

Un policier sur dix fait l'objet d'une plainte

UN POLICIER / *Suite de la page A 1*

médecins et de moins de 1 % des infirmières ou des ingénieurs. Dans le cas des psychologues, qui travaillent parfois dans des situations conflictuelles, le taux de plainte n'atteint que 1,8 %.

Chez les policiers, dont le travail est conflictuel par définition, les plaintes aboutissent à une citation devant le comité de déontologie une fois sur cinq. Le tiers des policiers cités devant ce tribunal administratif sont blâmés (149 blâmes dans 451 décisions rendues depuis cinq ans et demi).

Les citations devant les comités de discipline des corporations professionnelles, l'équivalent du comité de déontologie policière, sont généralement moins nombreuses que chez les policiers. Il s'agit d'un cas sur dix parmi les dentistes dénoncés, un sur sept chez les infirmières, un sur 25 chez les médecins et seulement un sur 50 chez les notaires, qui sont pourtant les plus dénoncés. Les avocats sont cités une fois sur 29. Seuls les ingénieurs sont cités aussi souvent que les policiers après la réception d'une plainte, dans 21 % des cas.

C'est contre la Sûreté du Québec que les plaintes sont les plus fondées. La SQ a écopé cette année 41 % des citations devant le tribunal. Au début du mandat du commissaire, qui a remplacé la Commission de police en 1990, la SQ ne comptait que 21 % des citations devant le tribunal. La SQ est d'ailleurs le corps policier le plus souvent blâmé.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec, le capitaine Denis Fiset, a indiqué hier que la hausse des plaintes pouvait peut-être s'expliquer par l'intensification, depuis deux ans, de la lutte contre le crime organisé, dont les gangs de motards.

Le nombre de plaintes en fonction des effectifs policiers place cependant les membres des corps municipaux, à l'exclusion de la CUM, au premier rang peu enviable dans l'échelle du mécontentement des citoyens. Ainsi, 13 % des policiers municipaux, à l'extérieur de Montréal, font l'objet de plaintes, par rapport à 11,7 % de ceux de la CUM et de 9 % des policiers de la SQ. Les plaintes touchent seulement 2,4 % des 1200 constables spéciaux (agents de la paix dans les palais de justice, agents dans des entreprises comme Alcan ou Hydro-Québec ou chez les transporteurs de valeurs comme Sécur, etc.).

Selon le commissaire à la déontologie, 42 % des plaintes contre des policiers concernent des allégations d'abus d'autorité. Un quart des plaintes portent sur le comportement discourtois des agents de la paix.

Des souris se refont un foie à partir de cellules modifiées

DES SOURIS / *Suite de la page A 1*

solution de rechange à la transplantation du foie chez l'humain », fait valoir le docteur Tanguay.

Le docteur Wilson ne cache pas son intérêt à essayer cette thérapie génique sur des humains, mais il n'a encore mis sur pied aucun projet concret à cette fin.

Cependant, cette reconstitution inespérée du foie entier soulève plusieurs questions pour les chercheurs, dit le docteur Tanguay. « Le foie est formé de plusieurs sortes de cellules, pas seulement celles que nous avons injectées au départ, les hépatocytes. Comment les cellules se sont-elles différenciées d'elles-mêmes pour former le foie complet? »

Pour mener à bien leur expérience, réalisée en Orégon, les chercheurs ont provoqué chez les souris une maladie nommée tyrosinémie. Les enfants qui en sont affectés, environ un cas sur 1846 naissances, ne peuvent pas fabriquer l'enzyme nommée FAH. Il en résulte l'accumulation de déchets dans leur organisme, ce qui se traduit, si on laisse aller les choses, par des problèmes au foie, aux reins, et des problèmes neurologiques. L'enfant atteint de tyrosinémie doit absolument recevoir en bas âge une greffe du foie.

Les chercheurs ont pris quelques cellules du foie de la souris malade et ont inséré à l'intérieur le gène qui leur manquait. Ces cellules ont été réimplantées dans le foie des souris déficientes. C'est ici que l'histoire devient plus belle que dans les scénarios les plus optimistes...

Les cellules améliorées d'un gène font non seulement leur travail, c'est-à-dire fabriquer l'enzyme manquante, mais elles démontrent également une plus grande aptitude à se multiplier que leurs congénères. Après quelque temps, les nouvelles cellules supplantent en nombre les anciennes et finissent par remplacer le foie en entier.

Après neuf mois, les souris qui ont participé à cette expérience vivent toujours, apparemment en bonne santé, à Portland (Oregon).

Michel Marois
AU GRAND PRIX D'AUSTRALIE

Villeneuve le plus rapide

Jacques Villeneuve s'est vite adapté. Il a réussi aujourd'hui le meilleur temps de la deuxième séance spéciale d'essais du Grand Prix d'Australie à Melbourne.

Nos informations en page S7

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Annonces classées : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes Annonces
Détaillants : 285-7202
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annnonces : 285-6892
Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par :
La Presse, Ltée,
7,rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00104 Code du jour **10-4**
Jeudi, 7 mars 1996

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **557**
à quatre chiffres : **8901**
6/49: **2 9 17 25 30 40** **Comp. 49**
avec extra: **5 7 7 2 0 6**

COLLECTES DE SANG

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
■ à Montréal: Centre des donneurs, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
■ à Montréal: Collège André-Grasset, salle l'Escale, 1001, boul. Crémazie Est, de 10 h 30 à 15 h. Objectif: 125 donneurs;
■ à Montréal: Institut Teccart, 3030, rue Hochelaga Est, de 9 h 30 à 15 h 30. Objectif: 120 donneurs;
■ à Longueuil: Cégep Édouard-Montpetit, Théâtre de la Ville, 945, chemin Chambly, de 10 h à 16 h. Objectif: 300 donneurs;
■ à Saint-Basile-le-Grand: organisée par le club Optimiste, le Service des incendies et la Caisse populaire, école Jacques-Rocheleau, 10, rue Préfontaine, de 15 h à 20 h 30. Objectif: 175 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

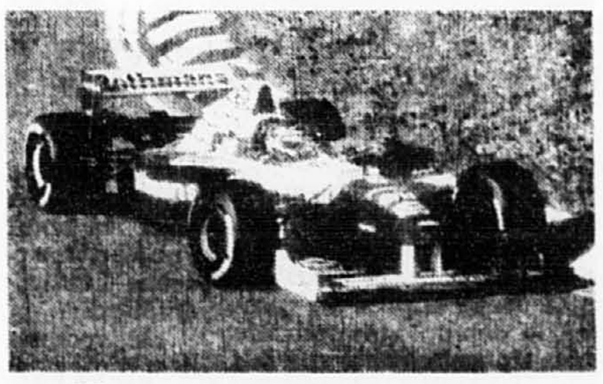

Villeneuve au pays des kangourous

■ Jacques Villeneuve entreprend ce week-end une autre étape de son ascension vers les sommets du sport motorisé alors qu'il prendra part à une première course de Formule 1 en carrière. Michel Marois est sur place, à Melbourne en Australie, afin de nous faire vivre, malgré les milliers de kilomètres qui nous séparent, toute l'émotion qui entoure un tel événement. Il poursuit demain, dans le cahier Sports, sa série de reportages sur le Grand Prix d'Australie.

QUESTION DU JOUR

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Le troisième budget de Paul Martin, déposé hier à la Chambre des communes, rencontre-t-il vos attentes?

Dans le but de ne pas mettre en péril le processus de paix, Israël doit-il à tout prix éviter l'escalade de la violence face à la Palestine? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

OUI: 23 %
NON: 77 %

Pour participer au concours *Découvrez* La Presse *d'aujourd'hui,* appelez avant 17 h 30 au 1 900 451-3322 et précisez quel est l'*Avantage du jour La Presse.*

l'Avantage du jour... la nouvelle façon de lire

Réservé aux 18 ans et plus. Des frais de 50 ¢ par appel seront portés à votre compte de téléphone. Aucun achat requis. Les règlements du concours sont disponibles à La Presse.

Montréal métro

L'EXPRESS DU MATIN

Tué à coups de 2 X 3

■ Un homme d'une soixantaine d'années a été retrouvé mort tard hier soir au 4478, rue Jeanne-D'Arc, près de l'avenue du Mont-Royal, dans l'est de la métropole. Répondant vers 23 h à un appel signalant la présence d'un homme inerte dans une maison, les policiers du poste 51 ont constaté à leur arrivée que celui-ci était mort. La victime aurait succombé à ses blessures après avoir été frappée à la tête avec une pièce de bois. Apparemment, l'homme aurait rendu visite à l'occupante des lieux pendant son absence. C'est à son retour qu'elle aurait découvert le corps, en croyant que l'homme était seulement assommé. Au moment de mettre sous presse, les policiers de la section des homicides interrogeait toujours la dame.

La 20 fermée

■ Un accident impliquant deux camions-remorques à Sainte-Eulalie, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Drummondville, a contraint la Sûreté du Québec à fermer l'autoroute 20 pendant une partie de la nuit en direction de Montréal. Selon les premières informations obtenues auprès de la SQ, un des camions aurait pris feu après l'impact, ce qui a nécessité l'intervention des pompiers des municipalités environnantes. Au moment de mettre sous presse, le conducteur du camion qui brûlait manquait toujours à l'appel. Les policiers craignent qu'il n'ait péri, prisonnier de son véhicule. Le conducteur de l'autre camion, qui transportait des tuyaux d'égout, en a été quitte pour un violent choc nerveux.

Suspect recherché

■ La police de la CUM est à la recherche d'un individu soupçonné d'avoir commis des fraudes aux dépens d'institutions financières du territoire montréalais. Âgé entre 28 et 35 ans, il mesurerait 1m88 (6'2"), pèserait 105 kg (233 lbs) et aurait les cheveux foncés ondulés. De race blanche, il s'exprime en français et s'identifie au nom de Robert Kevin. Il a déjà été vu à bord d'une BMW de couleur noire. On lui impute des fraudes pour quelque 100 000 $ depuis août 1995. Selon la police, le suspect recrute des employés par le biais des petites annonces pour travailler dans le domaine des ventes d'ordinateurs. À l'aide de faux chèques, il réussit à soutirer de l'argent de ces derniers.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Les affiches électorales, trop nombreuses et trop basses, ont forcé hier matin la fermeture de la voie réservée du boulevard Pie-IX.

Trop d'affiches électorales

La STCUM décide d'interrompre son service sur la voie réservée de Pie-IX

MATHIEU PERREAULT

La voie réservée du boulevard Pie-IX a dû être fermée hier matin à cause de la prolifération des affiches des candidats à l'élection partielle dans la circonscription fédérale de Papineau-Saint-Michel.

Soucieux de ne pas déplaire aux électeurs, le Parti libéral et Parti conservateur, ainsi que le Nouveau parti démocratique, ont rapidement enlevé leurs panneaux de la portion du boulevard où cela causait des problèmes, entre les rues Jean-Talon et Bélanger.

Selon la Société de transport de la CUM, les affiches sur les poteaux du terre-plein central réduisent le champ de vision des chauffeurs aux intersections. De plus, on craint à la STCUM qu'automobilistes et piétons soient distraits et oublient que les autobus circulent à contre-sens.

« Quelqu'un qui n'est pas habitué à cette voie réservée peut provoquer un accident grave s'il ne prend pas bien connaissance des panneaux de signalisation, prévient Michel Leboeuf, porte-parole de la Société. Comme nous n'avons aucun pouvoir de coercition, nous avons fait appel au sens civique des partis en lice. La semaine dernière, nous leur avons demandé d'éviter d'afficher sur la travée centrale, et lundi d'enlever leurs panneaux. Comme la situation allait en s'aggravant, il nous fallait agir. »

Le directeur adjoint du Parti libéral au Québec, Denis Coderre, disait espérer hier que la décision n'ait pas été politique, le Bloc québécois n'ayant pas encore installé ses affiches. De plus, il a soutenu s'être entendu avec des responsables de la Société de transport au sujet de la dizaine d'affiches qu'il avait posées sur le boulevard.

« Ils m'avaient dit de remonter mes affiches pour ne pas nuire à la vision des chauffeurs, et je l'avais fait, explique-t-il. La Société de transport manque de professionalisme. De plus, je ne crois pas que les gens puissent être distraits par nos affiches. »

Quant à lui, le NPD a attendu à lundi soir pour installer les siennes. « On voulait voir la réaction de la Société de transport aux affiches que les libéraux avaient posées samedi, explique l'attaché de presse, Peter Julian. Mais ils ont exagéré en posant une centaine d'affiches. Nous avons été plus respectueux avec notre dizaine de panneaux. »

L'attachée de presse du Bloc québécois, Hélène Gignac, n'a pas été surprise de la décision de la STCUM. « À chaque élection, c'est pareil, dit-elle. Nous posons nos affiches tôt et nous ne pensions pas en mettre sur le boulevard, situé à la limite de la circonscription. La circulation en est surtout une de transit. L'important, ce n'est pas d'être vu par toute la province, mais par les gens du quartier. »

Les prisonniers du fourgon ne risquaient guère de s'évader

MARCEL LAROCHE

Même s'ils avaient réussi à se libérer de leurs liens, les 20 prisonniers entassés, mains et pieds enchaînés, dans le fourgon cellulaire abandonné à Longueuil mardi, n'avaient pratiquement aucune chance de s'évader.

Enfermés dans la partie arrière du fourgon immobilisé sur la route 132 longeant le fleuve, les détenus portaient encore leurs menottes quand les policiers de la SQ ont finalement déverrouillé les portes pour procéder au décompte.

Parmi les passagers du fourgon cellulaire se trouvaient un homme condamné à la prison à perpétuité pour meurtre, cinq détenus qui s'étaient déjà évadés d'une garde légale et un dangereux individu accusé dans une histoire de séquestration et de prise d'otage.

Ces détenus ont échoué dans leur tentative d'évasion du fourgon cellulaire assurant le transport entre la prison d'Orsainville, en banlieue de Québec, et le centre de détention Parthenais, à Montréal.

Richard Wakeling, le présumé fomentateur de cet incident, survenu en fin de matinée de mardi et qui a complètement paralysé, pendant six heures, l'une des artères les plus achalandées de la Rive-Sud, sera inculpé dans les prochains jours de menaces de mort et de complot d'évasion.

Ce Montréalais de 33 ans au lourd casier judiciaire avait été appréhendé par les policiers de la CUM au terme d'une séquestration et prise d'otage, le 28 décembre 1995, dans une conciergerie de la rue Prince-Arthur, à Montréal.

Patrick Legault, un autre dangereux personnage, âgé de 27 ans, avait défrayé la manchette judiciaire au mois d'août 1993 après s'être évadé de la prison de Bordeaux pour ensuite se retrouver, moins de 24 heures plus tard, dans une résidence privée, à Saint-Bruno, où il avait abattu de sang-froid l'occupant des lieux, Gilles Leboeuf. Ce dernier refusait de cacher Legault, qui était pourchassé par des policiers de Saint-Bruno. Le fugitif a été condamné à la prison à vie, en décembre 1993, pour ce meurtre gratuit.

Mardi, Richard Wakeling aurait été observé par une caméra de surveillance du fourgon cellulaire en possession d'une balle de calibre 22 qu'il tentait d'introduire dans un stylo-pistolet, une arme artisanale communément appelée « pen gun ».

Sans perdre leur sang-froid, les deux gardiens ont quitté en catastrophe le véhicule immobilisé en bordure de la route et ont aussitôt donné l'alerte à leurs collègues qui escortaient le fourgon cellulaire.

En moins d'une dizaine de minutes, le véhicule du ministère de la Sécurité publique était cerné de toutes parts, ce qui annihilait toute possibilité d'évasion des détenus, portant des menottes et enchaînés dans des espaces distincts verrouillés à double tour.

Après leur reddition sans condition, les 20 prisonniers ont été soumis à une fouille policière à nu avant de réintégrer le centre de détention Parthenais dans un autre fourgon cellulaire.

À l'exception d'une clé de menottes dissimulée dans le rectum d'un détenu, les policiers de la SQ n'ont trouvé aucun revolver-crayon, ni arme artisanale qui aurait pu permettre aux prisonniers de prendre la clé des champs.

Laval fait réduire le loyer d'un garage délabré

BRUNO BISSON

La Ville de Laval a conclu une entente hors cour avec un des plus gros promoteurs immobiliers de l'île Jésus, M. Eliasz Kotler, qui devra réduire de 27 000 $ le loyer annuel d'un garage municipal et dédommager la municipalité de 25 000 $ à la suite d'importants dégâts d'eau qui ont forcé l'évacuation des bureaux qui y étaient situés.

Ce n'est que la semaine dernière que le directeur général de la Ville a fait connaître cette entente, signée en novembre 1995, au conseiller municipal indépendant Maurice Clermont qui en avait pourtant fait la demande il y a trois mois.

Dans un communiqué émis hier, M. Clermont a commenté l'entente en affirmant que la Ville l'a négociée « à rabais » et il a dénoncé le délai à répondre de la municipalité, « qui a dépassé largement les limites raisonnables fixées par la loi d'accès à l'information ».

En vertu de cette entente, le promoteur Kotler a crédité à la Ville des loyers non payés de 83 000 $ et a renoncé à récupérer des intérêts de 15 170 $ sur les paiements que la municipalité a refusé de lui verser depuis février 1995, en raison de l'état de délabrement des lieux. De plus, une compensation de 25 000 $ est retenue par la Ville sur le remboursement de ces loyers impayés.

Le vieil immeuble situé au 1550, boulevard Chomedey, est loué depuis de nombreuses années par la Ville de M. Kotler. Il sert de garage municipal pour le secteur numéro 3 du service des travaux publics de Laval.

Jusqu'en novembre 1994, des bureaux du service des loisirs y logaient également avant que la Commission de la santé et de la sécurité du travail n'ordonne l'évacuation des lieux, malsains et potentiellement dangereux en raison des infiltrations d'eau qui provenaient de la toiture, percée comme un gruyère.

Quelques semaines après la publication de cette histoire dans *La Presse*, en janvier 1995, la Ville avait suspendu le paiement du loyer qui s'établissait alors à près de 30 000 $ par mois, maigré un rapport négatif du service des travaux publics que la municipalité avait en sa possession depuis 1989.

De plus, en octobre 1995, le conseiller Clermont et le chef du parti d'opposition Option Laval, Jean Rizzuto, ont conjointement dénoncé ce bail en signalant qu'il s'était glissé une erreur, au moment de son renouvellement, en 1990, qui avait fait grimper le coût annuel de plus de 50 000 $.

L'entente hors cour rendue publique par la Ville porte sur les loyers suspendus entre février et novembre 1995, qui s'élevaient à 423 000 $ incluant les intérêts, et qui faisaient l'objet d'un recours judiciaire du propriétaire contre la Ville. De ce montant, la Ville pourra donc conserver un total de 123 000 $. Dès la signature de l'entente, la Ville a ainsi remboursé à M. Kotler une partie du montant résiduel, soit 200 000 $. Dans les 30 jours suivant la réception d'un rapport confirmant que la toiture de l'immeuble a été remise en état, la Ville versera les 99 829 $ qu'elle doit encore au promoteur.

L'entente prévoit aussi que la Ville de Laval économisera une somme de 300 000 $ d'ici la construction d'un nouveau garage, au même endroit. Le loyer a été réduit de 27 000 $ par année, et la réfection du toit sera entièrement assumée par le propriétaire.

La Ville voudrait démolir le couvent Saint-Isidore, à Longue-Pointe.

Le couvent St-Isidore sauvé?

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le ministère de la Culture et des Communications vient d'intervenir pour empêcher la démolition du Couvent Saint-Isidore, situé au 7440, Notre-Dame Est, construit en 1852 et qui constitue le dernier témoignage de l'ancien village de Longue-Pointe.

Un avis d'intention de classement de l'édifice est sur le point d'être émis par le ministère, de sorte que toute autre intervention, dont sa démolition, est exclue.

Le Comité consultatif sur la protection des biens culturels, qui avait reçu du comité exécutif de la Ville de Montréal le mandat d'étudier la possibilité de le démolir, a été prié de surseoir à toute consultation publique dans cette affaire.

La présidente de l'organisme, Mme Raymonde Gauthier, a indiqué que l'avis d'intention du ministère signifie qu'il n'y aura aucun développement dans ce dossier pendant au moins un an, le temps que le ministère procède à l'expertise nécessaire avant de décider s'il procède au classement définitif du monument historique.

Signalons que l'édifice conventuel avait été cité au titre de bien immobilier protégé par le conseil municipal, le 26 novembre 1990, mais que l'administration Bourque-Eloyan, prétextant une contestation judiciaire par le propriétaire, la Communauté des Soeurs de charité de la Providence, avait décidé de procéder à l'abrogation de la citation et de dédommager la communauté pour un montant de 420 000 $.

Montréal et sa banlieue en chicane

MICHEL LALIBERTÉ

Les discussions entourant la nomination d'un élu de la CUM pour siéger au conseil de direction de l'Agence métropolitaine de transport ajoutent aux tensions entre Montréal et sa banlieue, qui se livrent depuis quelque temps déjà une partie de bras de fer à ce sujet.

La Communauté urbaine de Montréal est en effet divisée à propos de la nomination d'un représentant qui défendra les intérêts de l'île de Montréal au sein de l'agence, a avoué hier à *La Presse* Vera Danyluk, présidente de la CUM.

Au terme d'une assemblée publique du conseil de la STCUM, Mme Danyluk a souligné que les élus de la CUM ont tenté à trois occasions de désigner un représentant. Ces essais se sont révélés infructueux puisque Montréal et les villes de banlieue se cantonnent sur leur position, chacun défendant son propre candidat.

De guerre lasse, Mme Danyluk estime qu'il serait peut-être préférable que la CUM soumette les deux candidatures au gouvernement du Québec et que celui-ci décide. « C'est Montréal contre sa banlieue. Peut-être devrions-nous laisser Québec trancher », a-t-elle suggéré.

Mais il y a pire. Le choix d'un représentant de la Rive-Sud et du nord de l'île de Montréal pourrait être encore plus corsé, puisque la Ville de Laval, ainsi que les municipalités de la Rive-Sud et celles du Nord devront s'entendre. « Ils sont dans une situation encore plus difficile que la nôtre », a indiqué Mme Danyluk.

L'Agence métropolitaine de transport a vu le jour le 1er janvier dernier. Québec lui a confié le mandat de coordonner et de promouvoir le transport en commun dans la grande région de Montréal. L'organisme, qui remplace l'inefficace Conseil métropolitain de transport en commun (CMTC), sera dirigé par un conseil de direction de cinq personnes, dont trois nommées par Québec. Le seul hic : le ministre d'État à la métropole, Serge Ménard, n'a encore désigné personne.

Selon la députée libérale de Marguerite-Bourgeoys, Liza Frulla, qui siège au conseil de la STCUM, les contribuables financent depuis près de trois mois une agence qui n'offre aucun service à la population. « Ce qui était urgent au mois de décembre pour justifier l'adoption du projet de loi (créant l'Agence) à toute vapeur est maintenant tombé lettre morte », a critiqué Mme Frulla par voie de communiqué.

« Le ministre Ménard effectue présentement des consultations. C'est une de ses priorités », a toutefois assuré son attaché de presse, Simon Lacroix.

La famille des COROLLA A+

CONSTRUITES AU CANADA

COROLLA SD PLUS
400$
d'équipements «Plus» sans frais†

COROLLA DX PLUS
565$
d'équipements «Plus» sans frais†

COROLLA LE PLUS
1200$
d'équipements «Plus» sans frais†

COROLLA SD PLUS louez à partir de 231$* par mois/48 mois
+ radiocassette AM-FM + volant inclinable
+ direction assistée + enjoliveurs de roue complets
+ tapis protecteurs

COROLLA DX PLUS louez à partir de 255$* par mois/48 mois
+ climatiseur + régulateur de vitesse
+ tachymètre + siège intégré pour enfant
+ siège arrière à dossier rabattable 60/40

COROLLA LE PLUS louez à partir de 279$* par mois/48 mois
+ climatiseur + glaces, verrous de portières et rétroviseurs assistés + coussins gonflables
+ moteur 1,8 litre

Trois choix intelligents chez votre concessionnaire TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux

CRÉDIT TOYOTA

Profitez des plans de financement et du programme de location Solution Toyota offerts, exclusivement chez votre concessionnaire Toyota participant. Offres de location sur approbation de Crédit Toyota valables uniquement pour les modèles Corolla Plus 1996 neufs, vendus et livrés aux clients admissibles avant le 1 avril 1996. †Prix réduit obtenu grâce à l'élimination de la marge bénéficiaire du concessionnaire et de Toyota Canada. *En fonction d'une location-bail de 48 mois avec comptant de 1100 $ (Corolla SD Plus), 1890 $ (Corolla DX Plus), 1600 $ (Corolla LE Plus). Un dépôt de garantie remboursable de 275 $ (Corolla SD Plus), 300 $ (Corolla DX Plus), 325 $ (Corolla LE Plus) et le premier versement mensuel exigés au moment de la livraison du véhicule. Durées de location de 24 et 36 mois également possibles. Corolla SD Plus BA0JEM - DA avec boîte manuelle 5 vitesses: coût total de la location, 17256 $; prix de l'option d'achat, 6186 $. Corolla DX Plus BA0SEM-DA avec boîte manuelle 5 vitesses: coût total de la location, 19484 $; prix de l'option d'achat, 7244 $. Corolla LE Plus BB0JEM - EA avec boîte manuelle 5 vitesses (Modèle différent de celui présenté): coût total de la location, 21438 $; prix de l'option d'achat, 8046 $. Prix de l'option d'achat et frais de location basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire: 7 ¢/km pour les Corolla. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Assurances, immatriculation, taxes en vigueur, frais de transport et de préparation en sus. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Parler cochon

Pierre
FOGLIA

Je joue au golf une fois par année, uniquement à cause de Pierre Staner. Je pourrais dire, plus plaisamment, que je joue au golf une fois par année parce que j'aime le jambon et la saucisse. Pierre Staner est le traiteur charcutier qui nous régale après ce petit tournoi qui réunit, chaque automne, quelques-uns de mes plus vieux amis et confrères sportifs.

Pour être tout à fait franc, j'élude les 18 premiers trous, pour me rendre directement au 19e. J'arrive tôt, au moment où Pierre vient à peine d'allumer le gril. Il n'a pas encore fini de déballer ses merveilles, boudins blancs et noirs, saucisses aux épices, saumons entiers, coeurs de canards... On parle. J'aime parler bouffe avec Pierre, j'aime déguster les mots de la bouffe, peut-être plus encore que les choses. J'ai tout de suite la bouche pleine de tripaille, de boudin noir, de rillettes fondantes, de crépinettes... Quoi ? Trop ménagères, les crépinettes ? De couennes confites alors. As-tu déjà essayé des couennes confites aux lentilles ? Et une fricassée d'abats de porc ? Je soupçonne les écolos, qui luttent vaillamment contre les méga-porcheries, de n'acheter du foie de porc que pour leur chat. S'ils savaient...

Ça y est mon vieux, une petite faim me titille.

C'est bien connu, parler cochon fait mouiller les papilles.

■■■

Pierre Staner est charcutier à Saint-Alphonse-de-Rodriguez, un petit village au nord de Joliette. Pierre est charcutier comme son père l'était en Belgique, mêmes spécialités (saucisses à la bière, boudin blanc, bacon fumé, jarrets à l'ail), mêmes recettes, mêmes petits secrets. La seule différence, c'est que son père élevait les cochons qu'il transformait en jambons. Pierre les achète.

— Au début, raconte-t-il, j'avais la nostalgie du cochon familial, mais plus maintenant. Le cochon industriel du Québec est d'une telle qualité — les parents et les amis de Belgique que je reçois n'en reviennent pas, là-bas le porc goûte le carton —, le cochon « industriel » d'ici se travaille si bien, donc, que si j'avais le choix, aujourd'hui, je ne retournerais pas au cochon artisanal, trop gras.

Quand je suis arrivé dans son atelier, Pierre déballait des cuisses de porc qu'il venait de recevoir de l'abattoir de Joliette. Il s'apprêtait à en faire des jambons...

— Le secret d'un bon jambon est dans le dosage de la saumure : essentiellement de l'eau et du sel, un peu de sirop d'érable, des sels nitrés (pour empêcher la viande de devenir grise) et, très important, du phosphate.

Pierre avait commencé à piquer les cuisses avec une longue seringue vissée au bout d'un pistolet. Quand la seringue était profondément introduite, il shootait la saumure, on voyait la viande prendre du volume, se boursoufler...

— Pourquoi les trois quarts des jambons qu'on achète dans les épiceries sont si dégueulasses, informes et tout mouillés ? On voit à travers. Il y a plus de gélatine et de nervures que de viande. Si c'est le même cochon industriel que toi, pourquoi n'est-ce pas le même jambon, dense et moelleux ?

— La différence est dans le dosage du phosphate. Mais regarde d'abord cette facture : ce matin, à l'abattoir, j'ai payé mes cuisses de cochon 1,28 $ la livre. Or, dans les grandes épiceries, tu peux trouver du jambon à 1,35 $ la livre. Comment peut-on arriver à un prix aussi bas après transformation ? Le secret ? Tu ne diras pas que c'est moi qui te l'ai dit ? Le secret c'est d'augmenter la dose de phosphate. Le phosphate retient l'eau, distend les fibres. Plus tu shootes du phosphate, plus tu donnes du volume à la viande, si bien qu'avec une cuisse de porc de 20 livres, tu peux faire 40 livres de jambon cheap, plein de gélatine. C'est pas mauvais, de la gélatine, mais c'est pas du jambon...

■■■

ADRESSES — Saint-Alphonse-de-Rodriguez est un peu loin pour aller acheter votre jambon chez Pierre. De toute façon, il est fermé l'hiver. Mais l'été, il fait le traiteur, se déplace, méchoui, party, cochons entiers, sangliers, et même des saucisses au tofu...

— Pas au tofu !

— Chut... Chaque fois que j'en fais, quelques générations de charcutiers Staner se retournent dans leurs tombes.

Maison Staner, (514) 833-5544

SAUCISSONS SECS — Depuis un an, la Pâtisserie Belge (Parc et Milton) fait sa propre charcuterie, outre des trucs trop rares sous nos cieux (pieds de cochons vinaigrette, museau, andouillettes et andouilles), un chapelet de saucissons secs dont une rosette de Lyon au grain serré et moelleux des cochonnailles d'antan.

HISTOIRE — Pourquoi juifs et musulmans ne mangent-ils pas de cochon ? Fouille-moi. Je sais seulement ce que tout le monde sait, que Moïse a dicté aux tribus d'Israël de ne manger que des bêtes dont l'ongle était divisé, le pied fourchu et qui ruminaient. « Vous tiendrez les autres pour souillées et ne mangerez pas leur chair »... Téteux comme il est, Mahomet a suivi : « Ben moi aussi d'abord. » Ni l'un ni l'autre ne se sont expliqués très clairement sur leurs raisons.

Mon père qui n'était ni prophète ni juif détestait le cochon lui aussi, mais il savait pourquoi : il avait failli mourir d'une indigestion de boudin quand il était petit. Il tenait d'ailleurs sur le boudin des propos excessifs, il racontait que, lorsqu'on le saigne, le cochon crie comme un humain, jusqu'à sa dernière goutte de sang. « C'est cela du boudin, prétendait mon père, un mélange de sang et de cris. »

Je ne digère pas très bien le boudin depuis.

RIEN À VOIR — Cela n'a absolument rien à voir avec le boudin, mais c'est une question que je me pose depuis tellement longtemps : qu'est-ce que les anthropophages pouvaient bien manger avant que l'homme apparaisse sur terre ?

De la tarte aux fraises ?

SEMAINE NATIONALE DU GÉNIE

Imaginez votre vie sans le téléphone
sans transport moderne
ou même sans eau potable...

160 000 ingénieurs canadiens travaillent pour vous...
pour simplifier vos gestes quotidiens...
pour vous fournir un environnement sain...
pour une qualité de vie meilleure...

Le génie – la qualité de vie

La Semaine nationale du génie célèbre son 5e anniversaire du 2 au 9 mars 1996

Merci à nos partenaires qui font de la Semaine nationale du génie une réalité!
Le Conseil canadien des ingénieurs • L'Association des ingénieurs conseils du Canada
L'Institut canadien des ingénieurs • L'Académie canadienne du génie

Nous soulignons la collaboration spéciale cette année de
L'Association canadienne autochtone en science et en ingénierie
Les Camps canadiens pour les jeunes en science et en génie

Merci aussi à tous nos commanditaires de leurs contributions!
AGRA Industries Limited • Alcan Ltd. • Allen-Bradley • ATI Technologies Inc. • BC Hydro • Bechtel Québec ltée • Bell Canada • Bombardier Inc., Canadair • Cogeco Telecom Inc. • Conseil national de recherches du Canada • Delcan Corporation • Dessau Inc. • DuPont Canada Inc. • Énergie atomique du Canada limitée • Fluor Daniel Canada Inc. • Générale Électrique Canada inc. • Gore & Storrie Limited • Groupe DMR Inc. • Groupe SNC-Lavalin inc. • Hatch Associates Limited • Honeywell Limited • Industrie Canada • Ipsco Inc. • Jaddco Anderson Limited • J.L. Richards & Associates Limited • Macdonald Dettwiler and Associates • Monnaie royale canadienne • Monnex Insurance Brokers Limited • Monsanto Canada Inc. • Newfoundland Light & Power Co. Limited • NOVA Corporation of Alberta • PBK Engineering Limited • Pratt & Whitney Canada Inc. • Recherches Bell-Northern ltée • Roche ltée, Groupe-conseil • Rockwell International of Canada • Sandwell Inc. • Sceptre Resources Limited • Société canadienne des postes • Syncrude Canada Limited • Télésat Canada • TransCanada PipeLines • Union Gas Limited • Vidéotron ltée • Westinghouse Canada Inc.

NEIGE À DONNER

Dans les Laurentides pour

• Ski alpin
• Ski de fond
• Raquette
• Patinage
• Hockey
• Traîneau à chiens
• Promenade en traîneau
• Bonhomme de neige
• Ballon-balai
• Promenade romantique
• Motoneige
• Etc.

Vous manquez de neige?
Nous, on en a à revendre!...
et même à donner!!!

Informations : Les Hôtels de villégiature du coeur des Laurentides

Hôtel Le Chantecler 1 800 363-2420
Hôtel 1 800 361-0505
Manoir Saint-Sauveur
Hôtel La Sapinière Val-David, Québec 1 800 567-6635
Hôtel l'Estérel 1 800 363-3623
montGabriel 1 800 668 5253

2347096 - 228

bonjour! Association Touristique des Laurentides (ATL) de Montréal 476-1840 ou (514) 436-8532 Tourisme Québec

Pour toute question concernant le budget fédéral...

Ligne 1 800 du Budget 1996

Pour obtenir plus de renseignements, téléphonez sans frais, du lundi au vendredi de 8 h à 22 h.

1 800 343-8282
ATME : 1 800 465-7735

Ministère des Finances Canada Department of Finance Canada

30 000 emplois vacants ?

De plus, la SQDM prévoit 57 000 intentions d'embauche pour 96

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Plus de 30 000 emplois sont vacants au Québec, dont 17 000 dans la seule région de Montréal, affirme une étude de de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM) qui devrait être rendue publique sous peu.

La longue enquête menée conjointement avec le ministère fédéral du Développement des ressources humaines, Statistique Canada et le Bureau de la Statistique du Québec, indique en outre que les entreprises québécoises estimaient devoir embaucher pas moins de 57 000 personnes en 1996.

Les résultats de l'enquête ont été abordés la semaine dernière à la réunion du conseil d'administration de la Société québécoise de la main-d'oeuvre. Les dirigeants de la Société ont été assez réticents, dit-on, car on éprouve des problèmes à valider les chiffres recueillis auprès des 10 000 entreprises consultées. L'étude a démarré quand le ministre libéral de l'époque, Gérald Tremblay, avait lancé publiquement que 75 000 postes étaient disponibles au Québec. À la SQDM, on a décidé de gratter davantage cette réalité, à un moment où le taux de chômage paraît bloqué à plus de 10 %.

Les résultats de l'enquête sont effleurés dans un document de la SQDM rendu public cette semaine. On discerne dans ces chiffres « le dynamisme sous-jacent de l'économie québécoise. La simple atteinte de la création d'emplois prévue .... permettrait déjà de réaliser les objectifs que se fixeront les partenaires », dit le document. Ironiquement, au fil des versions, l'objectif de création d'emplois proposé par le secrétariat de la SQDM au gouvernement est passé de 188 000 à 107 000 d'ici la fin de l'an 2000. Selon un membre du conseil d'administration, il faudrait prendre avec un grain de sel plusieurs données.

À Montréal, 17 403 emplois étaient disponibles en 1995, selon l'enquête.

Bien des emplois évoqués risquent, dit-on, de se retrouver dans la vente, un secteur où la création de postes à commission n'est pas garante de la situation réelle du marché du travail. Pour Gérald Ponton, président de l'Association des manufacturiers et membre de la SQDM, il est toutefois clair qu'il y a un déficit de candidats pour des postes spécialisés et semi-spécialisés. « Je ne sais pas si ce sont vraiment 30 000 postes qui sont disponibles, mais ça fait plus d'un an que les manufacturiers disent qu'il y a des besoins importants de machinistes, de soudeurs, de tôliers », indique-t-il. Le Québec a besoin de rapidement revamper l'enseignement professionnel, idéalement par un système d'apprentissage qui serait dessiné par et pour l'industrie, dit-il.

À Montréal, 17 403 emplois étaient disponibles en 1995, selon l'enquête. En outre, les entreprises montréalaises prévoyaient embaucher 18 642 personnes en 1996, pour un total de 36 000 postes, soit 41 % de tous les postes disponibles ou à être crées au Québec.

En Montérégie, on trouverait 3 600 postes disponibles et 9 500 postes devraient être créés. Dans la région de Laval, on parle de 1 300 emplois vacants et de 2 700 intentions d'embauche.

ÉcoSommet recevra 500 000 $

Les gouvernements fédéral et provincial, de même que l'entreprise privée, subventionnent pour 500 000 $ un colloque et une « exposition environnementale », l'EcoSommet, qui se tiendra à Montréal les 6, 7, 8 mai. Le budget de l'organisme est cependant de 800 000 $, a précisé hier le maire Pierre Bourque.

Des kiosques d'information, des films et des conférences sont au menu. Rien de concret n'est cependant encore annoncé pour le « développement durable à Montréal », dans le budget de l'organisme.

EcoSommet, dont le principal porte-parole est l'ancien premier ministre Pierre Marc Johnson, a annoncé la tenue de l'événement hier, avec la participation du maire de Montréal, dans le grand hall d'honneur de l'hôtel de ville. M. Bourque a indiqué que « Montréal se positionne ainsi pour devenir une capitale de l'environnement ». M. Johnson n'a cependant pas participé au lancement.

L'exposition environnementale se déroulera au complexe Desjardins, sous le thème du « développement durable ; de la théorie à la pratique ». Une soirée-gala est même prévue pour étaler, disent les organisateurs, plusieurs réalisations.

EcoSommet prévoit publier son plan d'action seulement six mois après la tenue de l'exposition. Ce plan doit décrire les priorités d'action, les projets à réaliser et, « dans la mesure du possible, tous les investissements nécessaires ».

Plusieurs ministères vont collaborer à cette foire : Environnement Canada, Environnement Québec, Santé Canada, les ministères québécois de l'Agriculture, de la Sécurité du Revenu, des Transports, pour 250 000 $. Hydro-Québec subventionne l'activité pour une somme de 50 000 $.

Les entreprises privées, comme Shell Canada et Laidlaw, Bell, Gaz Métropolitain, Stablex et même la Société des alcools, vont participer à l'événement. Le secteur privé versera plus de 200 000 $.

Une autre invention d'ici dans l'espace !

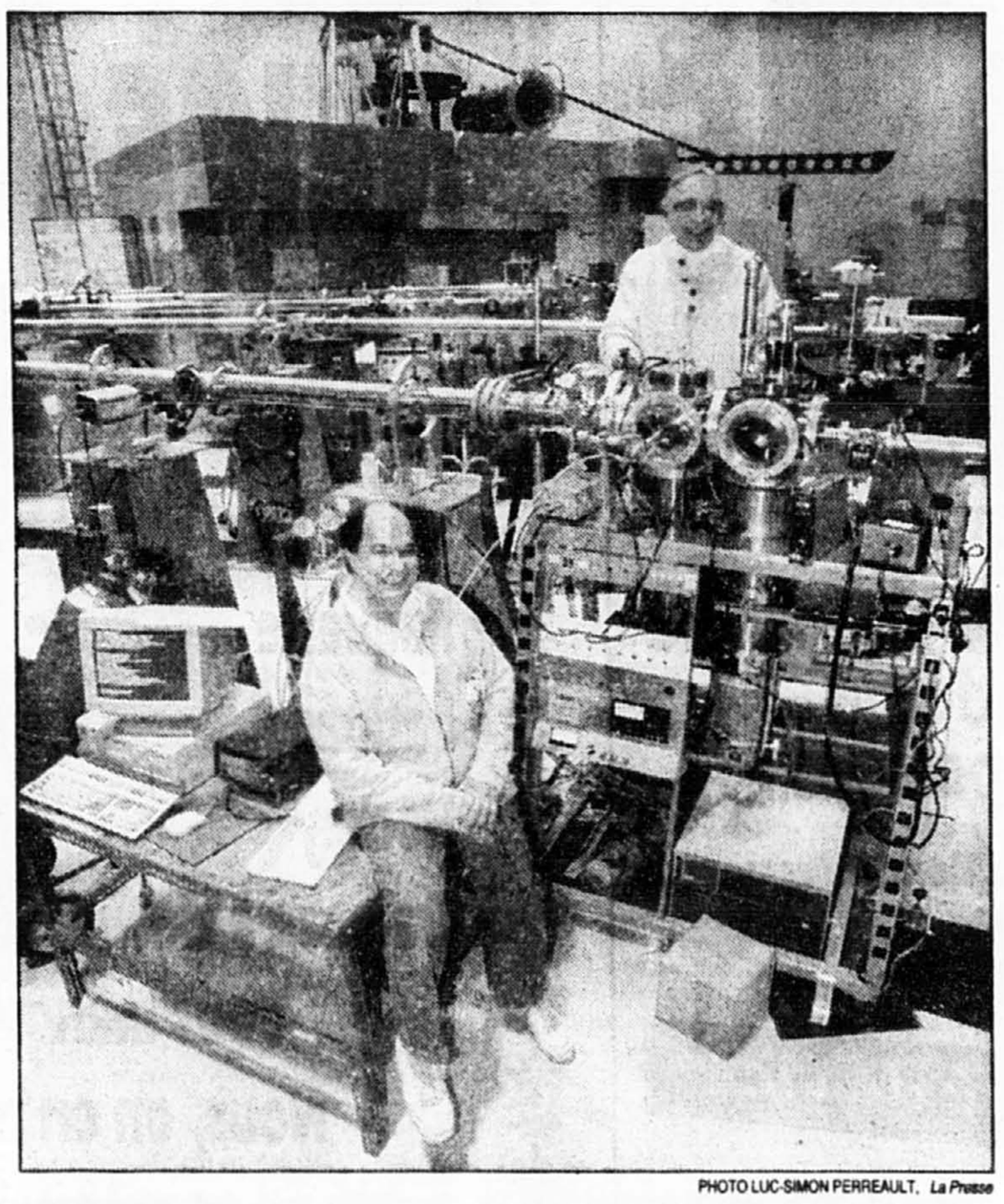

PHOTO LUC-SIMON PERREAULT, *La Presse*

Les professeurs Alain Houdayer, de l'Université de Montréal, et Peter Hinrichsen, du collège John-Abbott, près de la ligne d'irradiation qui a servi à calibrer le détecteur de particules cosmiques.

CAROLE THIBAUDEAU

Pour la deuxième fois en trois semaines, on apprend qu'une invention montréalaise sera bientôt lancée dans l'espace, à destination de la station spatiale Mir. Après le contrôleur d'air des hygiénistes Philippe Simon et Jean-Pierre Farant, de l'Université McGill, voici le détecteur de radiations cosmiques du professeur Alain Houdayer, professeur à l'Université de Montréal et au cégep André-Laurendeau.

Le détecteur mesure les « déplacements d'atomes », sortes de trous faits dans la matière par les particules cosmiques, un peu comme une maille brisée dans un filet.

Ces particules sont des électrons, des protons et des ions lourds provenant des éruptions solaires et des rayons cosmiques. Elles sont relativement abondantes à la hauteur de la station Mir, où elles sont piégées par le champ magnétique terrestre. Le déplacement d'atomes est probablement à l'origine des difficultés essuyées par le satellite canadien Anik E-2, en janvier 1994.

L'appareil du professeur Houdayer doit s'envoler le 29 mars à bord d'une fusée russe. Une sortie des astronautes permettra de le fixer à la paroi extérieure de Mir. L'appareil y restera six mois et on l'expédiera ensuite sur Terre, afin qu'il soit analysé à Montréal.

M. Houdayer a présenté ce projet à l'Agence spatiale canadienne, qui a tout de suite accepté et obtenu la collaboration des agences spatiales ukrainienne et russe. « Le détecteur est unique en son genre : c'est la première fois qu'on peut mesurer ce phénomène du déplacement d'atomes. Voilà pourquoi les Russes et Ukrainiens ont accepté avec tant d'enthousiasme de participer », rapporte M. Houdayer.

Pour mener son projet à bien, le physicien a réuni des scientifiques non seulement de son collège et son université, mais aussi de l'Université de Sherbrooke, du Centre de recherche en communication d'Ottawa, de l'Agence spatiale canadienne, du cégep John-Abbott et du ministère canadien de la Défense.

Les nouveaux matériaux utilisés dans l'espace, comme l'arsenure de gallium (pour les panneaux solaires) et le carbure de silicium, (pour les composantes électroniques), sont très sensibles au déplacement d'atomes.

Têtes d'affiche

■ Encan au profit du Chaînon, maison d'hébergement pour femmes en difficulté, coïncidant avec la Journée internationale des femmes (demain 8 mars) et d'ailleurs organisé par l'Association des femmes d'affaires du Québec. C'est sous le thème *Solidarité entre toutes les femmes* que s'inscrit cette activité bénéfice devant se tenir à l'heure du lunch pour favoriser le plus grand nombre de personnes. On pourra examiner les objets à compter de 11 h et l'encan débutera à 12 h 30. Marchandise : bijoux, oeuvres d'art, produits de beauté, vêtements, etc. Le tout aura lieu au 505, boulevard de Maisonneuve Ouest, 5e étage. Coût (vin et fromage compris) 10 $. Renseignements : 845-4885.

■■■

Françoise David

■ Pour bien marquer la Journée internationale des femmes, la Chambre de commerce de la Rive-Sud a choisi d'inviter la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Françoise David, à l'occasion de son « petit déjeuner de la femme » qui aura donc lieu demain, 8 mars, à 7 h 30, au Parcours du cerf, 2500, boulevard Fernand-Lapointe, à Longueuil. Chef de file de la marche contre la pauvreté (Du pain et des roses), qui a rassemblé plus de 15 000 personnes, Françoise David a su mobiliser une armée de femmes et retenir l'attention de tous sur la cause des femmes l'an dernier. Elle relatera donc cette expérience unique de solidarité et présentera aux gens d'affaires de la Rive-Sud les résultats obtenus quant aux demandes formulées par les femmes à l'endroit du gouvernement québécois. Coût : 15 $. Renseignements : 463-2131.

■ La juge Michèle Rivest, présidente du Tribunal des droits de la personne du Québec, a accepté de présider le lancement de la deuxième édition du guide d'intervention du Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail. *Ça fait pas partie d'la job !* été publié initialement en 1989. La nouvelle édition a donc été revue, corrigée et mise à jour. Pour bien faire, on compte sur la présence d'un grand nombre d'usagères des services du Groupe d'aide (victimes de harcèlement sexuel) qu'on invite donc à téléphoner pour signaler leur participation au lancement, le mardi 12 mars. Renseignements : 526-0789.

■■■

■ La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal peut maintenant compter sur Jean-Guy Desjardins (président et chef de la direction des Placements TAJ), comme président de sa campagne de souscription, dont l'objectif pour cette année est de recueillir 600 000 $. Cette sollicitation sera faite auprès des membres du musée, des gens d'affaires et des sociétés et fondations. L'argent recueilli sera affecté aux programmes d'activités entourant la présentation de grandes expositions et aux programmes de mise en valeur de la collection permanente du MBA.

■■■

■ Jusqu'à dimanche, de 8 h à 12 h, les magasins d'alimentation Maxi nous offrent le petit déjeuner (croissant, oeuf, fromage, bacon ; jus d'orange, lait, café) pour seulement un dollar. Ce dollar servira au financement de *Parents anonymes*, voué à la prévention de la violence en milieu familial. Or, pour ce faire, ce service de l'organisme *Générations* dispose d'un centre d'écoute téléphonique pour les parents en difficulté. Mais il y en a tant et tant (plus de 80 000 appels depuis 1981, 10 000 l'an dernier seulement) qu'une seule ligne 800 ne suffit plus pour que les 80 bénévoles répondent à toutes les demandes d'aide, comme le souligne Claude Meunier, fidèle porte-parole de *Parents anonymes*. Toutes les recettes de ces petits déjeuners seront remis à *Parents anonymes*. Tél. 288-5555, extérieur : 1-800-361-5085, 9 h à 21 h.

■■■

Catherine Maguire

■ Née le 4 mars 1896, à Glasgow (Écosse), de parents irlandais qui émigrèrent au Canada en 1907, Catherine Maguire célébrait récemment, entourée de ses quatre enfants (Yvonne, Norma, Hélène et James), son centième anniversaire de naissance. Cette Montréalaise de « vieille souche » devait épouser, en 1917 (église Saint-François d'Assise), Léo Beaudry, décédé en 1959. Le couple s'établit à Longue-Pointe, où il vécu pendant une cinquantaine d'années, Catherine y ayant opéré un salon de coiffure, de 1926 à 1935. Installée au centre d'accueil François Séguenot de Pointe-aux-Trembles depuis 1981, notre centenaire y composa quelques poèmes pour le journal Les coeurs d'or. Pour sa fête, ses 12 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants ont entonné en choeur avec elle des mélodies irlandaises.

■■■

■ Un don de 12 379 $, des Oeuvres de bienfaisance pour enfants Ronald McDonald à la Fondation du centre hospitalier Anna-Laberge de Châteauguay, permettra d'améliorer la qualité de vie des enfants qui y sont traités. C'est le propriétaire du restaurant McDonald de Châteauguay, Tom Cappelli, qui a présenté le don qui servira à améliorer l'accueil et le séjour de la clientèle pédiatrique, en disposant jeux et jouets dans différents services.

■ Colloque d'une journée sous le thème de la planification des dons, organisé à l'intention des personnes oeuvrant dans l'assurance de personnes ou la planification financière et successorale, ainsi que pour ceux et celles qui oeuvrent dans des fondations et organismes de bienfaisance, etc. pour lesquels les dons planifiés sont une source importante de financement. Parmi les conférenciers, il y aura d'ailleurs plusieurs représentants de fondations hospitalières, depuis Jean-Yves Desbiens, directeur général de la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine, jusqu'au directeur des dons planifiés à la même fondation, Gaston E. Bouchard, sans compter le directeur de la Fondation communautaire juive de Montréal, Robert A. Kleinman. Des fiscalistes et une table ronde d'assureurs-vie complèteront ce tour d'horizon sur la question. Ce colloque aura lieu le mercredi 13 mars. Inscription à 7 h 30, à l'hôtel du Parc (3625, avenue du Parc). Coût : 255 $. Renseignements : 274-1675 ou 745-0344.

Jean-Yves Desbiens

■■■

■ Le cardinal Jean-Claude Turcotte assume encore cette année la présidence d'honneur de la campagne de souscription des Maisons de l'ancre, un foyer d'hébergement pour femmes en difficulté. C'est dans l'espoir d'un miracle, que ce service qui veut aimer, consoler et aider celles qui recourent à son aide, lance prématurément sa campagne annuelle de financement. On parle en effet d'une situation précaire, d'un SOS, d'un effort supplémntaire de générosité, vos dons étant... indispensables. Renseignements : les maisons de l'ancre, 7930, boulevard Pie. IX, Montréal (Québec) H1Z 9Z9.

Denis Lavoie

SOS MONTRÉAL

Les bouées de sauvetage

Claude Picher

Voici le quatrième et dernier texte de la série d'articles de Claude Picher sur le déclin économique de Montréal et son avenir.

Ardilog, Ciémex Technologies, Micro-Intel, Haemacure Biotech, Voxel Communications, Compustrip, Autolog, Logiciels Albeva, BBI Fibre Technologies, Viasat Géo-Technologies, voilà des noms qui ne vous disent sans doute pas grand-chose.

Ce bouquet d'entreprises, toutes issues d'Inno-Centre, remarquable petit incubateur d'entreprises de haute technologie animé par Claude Martel, Pierre Deschamps et quelques autres mordus de l'innovation technologique, pourrait bien représenter une planche de salut pour une économie montréalaise qui bat de l'aile.

Je pourrais vous en nommer des dizaines d'autres. Depuis sa création en 1987, Inno-Centre a contribué à lancer, financer, encadrer, piloter près de 50 entreprises spécialisées dans des secteurs de pointe. Dans les bureaux d'Inno-Centre, il n'est question que de logiciels modélisés, biofloculation, tribologie, positionneurs numériques, génie biomédical, convertisseurs de protocole, fibrinogène, gaufres en arséniure de gallium épitaxial, et je vous fais grâce des autres...

Naoki Systèmes vient de former un consortium avec 13 universités et collèges européens, américains et québécois pour développer un nouveau logiciel de gestion des immeubles : 50 emplois seront créés cette année, 50 autres l'an prochain. ATP Industries vend ses stations d'injecto-moulage de prothèses dentaires en Californie, au Nevada, en Floride, à Washington. Seize employés de SDS Technologies travaillent à mettre au point un système informatisé clé en main pour le secteur manufacturier.

Et ça, c'est seulement pour Inno-Centre.

Il existe par ailleurs à Montréal de nombreuses entreprises innovatrices et dynamiques qui ont compris les enjeux de la mondialisation. Un beau cas parmi d'autres : sans tambour ni trompette, une compagnie pharmaceutique montréalaise, Laboratoires Rougier, exporte au Japon, en France, en Angleterre, en Corée, aux États-Unis, en Europe de l'Est, en Afrique. « Il y a cinq ans, nous réalisions 4 % de notre chiffre d'affaires à l'exportation ; aujourd'hui, cela atteint 30 % », déclare son président, Marcel Dubois.

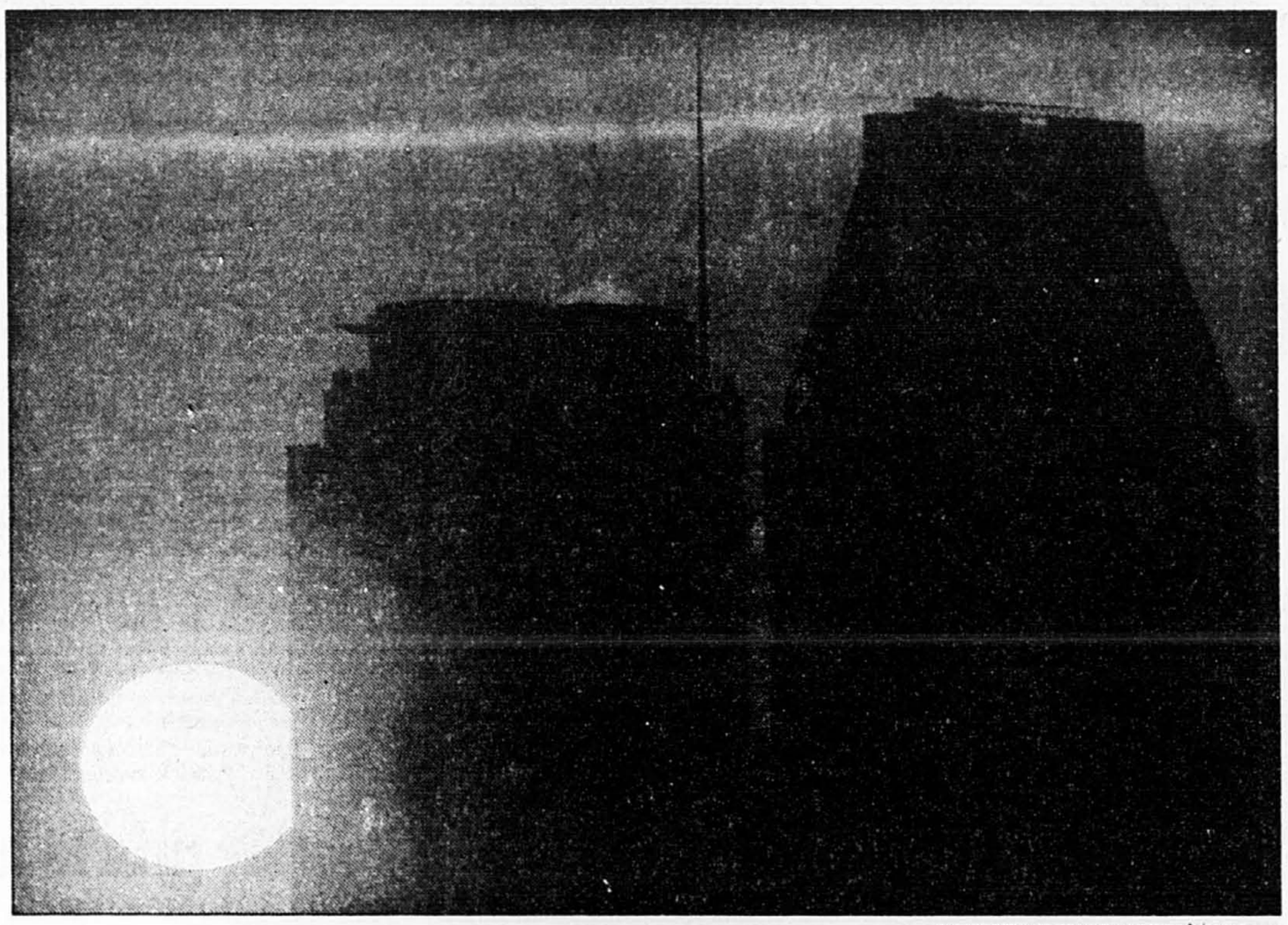

PHOTOS BERNARD BRAULT et PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

Une lueur d'espoir pour Montréal ? Oui. Mais que d'obstacles... À droite, un beau cas parmi d'autres : sans tambour ni trompette, une compagnie pharmaceutique montréalaise, Laboratoires Rougier, qui exporte au Japon, en France, en Angleterre, en Corée, aux États-Unis, en Europe de l'Est et en Afrique.

Avec Bombardier-Canadair, Pratt & Whitney, Spar Aérospatiale, Bell Hélicoptères, CAE Électronique, Montréal demeure un joueur important dans les secteur de l'aéronautique et de l'aérospatiale, beaucoup plus important que Toronto où on ne produit plus guère que des Dash-8 (dans des installations qui appartiennent à Bombardier). Même chose pour les technologies de transport et les télécommunications.

■■■

Il n'y a aucun doute : le climat ambiant à Montréal est à la morosité. Des entreprises déménagent une partie de leur production ou réalisent leurs immobilisations ailleurs. Rien ne sert de jouer à l'autruche en le niant. Les chiffres sur l'emploi, l'aide sociale, les investissements, les migrations interprovinciales, sont désolants. Des quartiers complets tombent en ruines.

Montréal est une ville malade, certes... mais pas encore morte ! Dieu merci, il existe encore dans cette ville des gens qui ont le goût d'entreprendre. Sont-ils suffisamment nombreux et déterminés pour sortir la métropole québécoise de son marasme ?

Montréal part de loin. Il a perdu la bataille des sièges sociaux, il a perdu celle des services financiers. Il n'est plus qu'un gros centre régional. Dans les palmarès établis régulièrement par les publications économiques et financières comme *The Economist*, le nom de Montréal n'apparaît plus, ou si peu...

Mais la ville conserve des atouts certains : quatre universités, des infrastructures qui soutiennent bien la comparaison avec d'autres villes de sa taille, une population bilingue, une main-d'oeuvre compétente, une vie culturelle intense.

Surtout, la ville est en train de prendre sa revanche dans un secteur d'avenir : les technologies de pointe. Oh ! ce n'est pas encore un Silicone Valley, loin de là. Mais il est clair qu'il se brasse des choses importantes dans ce secteur.

Mais pour parvenir à remonter la côte, il y a encore de nombreux obstacles à franchir.

Montréal croule sous les contrôles bureaucratiques. Un homme d'affaires qui voyage beaucoup me raconte cette anecdote : « Il y a un mois, je me suis rendu à Las Vegas, où j'ai l'intention d'ouvrir une petite unité de production. Oh ! pas un gros investissement : moins de 10 millions. Dès mon arrivée à l'aéroport, j'ai été accueilli par un groupe de fonctionnaires locaux qui n'ont immédiatement proposé d'aplanir les contraintes bureaucratiques et fiscales, de régler les problèmes de zonage, de faire cheminer le dossier rapidement. À Montréal, si vous voulez investir, vous devez affronter cinquante mille bureaucrates qui ne vous considèrent pas comme un allié, mais comme un ennemi. Qu'est-ce qu'on attend donc pour faire comme les gens du Nevada ? »

Les tiraillements entre la ville et la banlieue, l'indifférence (quand ce n'est pas le mépris) des gouvernements supérieurs, causent aussi un tort énorme. « Montréal manque de leadership », affirme Nycol Pageau-Goyette, coauteure du rapport Pichette, ce document qui est allé plus loin que n'importe quel autre pour renforcer la ville-centre, mais qui dort sur les tablettes depuis plus de deux ans. Mais le rapport heurte bien des susceptibilités en banlieue, dont le poids politique est deux fois supérieur à celui de la ville. Québec n'ose pas.

Et puis, enfin et surtout, il y a, qu'on le veuille ou non, cette réalité, très bien résumée par Mario Polèse, professeur à l'INRS : « Aussi longtemps que l'hypothèque constitutionnelle continuera d'empoisonner l'existence des milieux d'affaires, il ne faudra guère penser à avancer. »

De l'espoir ? Oui. Mais que d'obstacles...

AVENTURE ELECTRONIQUE
Les vrais spécialistes du Cinéma Maison!
RIEN À PAYER AVANT NOVEMBRE 96
0-DÉPÔT, 0-INTÉRÊT, 0-PAIEMENT
Sur produits selectionnés à prix régulier en magasin. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelé à une autre promotion. Détails en magasin.
MEILLEURS PRIX GARANTIS
TOUT POUR LE CINÉMA MAISON À PRIX INCROYABLES!!!
HITACHI 31" STÉRÉO Ultra NOIR — TUBE IMAGE HAUT-CONTRASTE ULTRA NOIR • Menu trilingue à l'écran • Ambiophonie 3 D • Télécommande universelle — NOV. 1996 — 1099,00
TOSHIBA 30" STÉRÉO — TÉLÉCOULEUR 30" À LAMPE-ÉCRAN FST • Image-dans-l'image • Masque perforé en invar • Sous-titrage • Télécommande universelle de luxe à 36 touches — NOV. 1996 — MEUBLE PIVOTANT DE LUXE GRATUIT — 1299,00
HITACHI 35" STÉRÉO Ultra NOIR — MEUBLE VITRE GRATUIT — ULTRA NOIR • Menu trilingue à l'écran • Décodeur de sous-titrage • Image sur image avec arrêt rapide sur l'image • Télécommande illuminée — NOV. 1996 — 1999,00
JVC MAGNÉTOSCOPE 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO • Têtes DA-4 à coupe ovalisée • Heure d'été automatique • Revision instantanée • Télécommande multimarque — 379,00
SONY RÉCEPTEUR PRO-LOGIC avec 5 HAUT-PARLEURS • 3 x 60W & 2 x 20W avec télécommande • Haut-parleurs: Peut être utilisé au centre ou à l'arrière et paroi isolante entre les graves et les aigus — NOV. 1996 — RABAIS 100* Rég.: 999,00 — 899,00
harman kardon JBL SYSTÈME AUDIO DOLBY PRO-LOGIC avec 5 ENCEINTES ACOUSTIQUES • 3 modes stéréo Dolby • Mode stéréo : 2 X 30Watts de puissance • Mode «surround» : 2 X 10Watts de puissance — NOV. 1996 — RABAIS 300* Rég.: 1299,00 — 999,00
SONY 5 CD ENSEMBLE AUDIO PRO-LOGIC AVEC 5 ENCEINTES ACOUSTIQUES • Récepteur Pro-Logic d'une puissance de 290watts total • Double cassette Dolby® NR B/C — NOV. 1996 — MEUBLE AUDIO INCLUS — RABAIS 100* Rég.: 1399,00 — 1299,00
HITACHI 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO • Télécommande universelle illuminée • Menu trilingue avec icones • Tête auto-nettoyantes • Affichage à gros caractères — 399,00
HITACHI MAGNÉTOSCOPE STÉRÉO/HIFI «MODÈLE 25e ANNIVERSAIRE» • Programmation VCRplus • Roulette de repérage et de saut sur la télécommande et de repérage sur le magnétoscope — NOV. 1996 — 449,00
Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.
BROSSARD 8100 boul. Taschereau (514) 923•8100 | CENTRE FAIRVIEW Entrée boul. Brunswick (514) 630•6815 | CHATEAUGUAY 19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 698•2005 | DÉCARIE 6900 boul. Décarie, Carré Décarie (514) 733•6900 | LASALLE 7800 boul. Newman (514) 595•7800 | LAVAL 3956 Autoroute 440, Décar 440 (514) 686•3956 | LONGUEUIL 3714 Chemin Chambly (514) 674•3714 | MONTRÉAL 3530 boul. St-Joseph E. (514) 255•3520 Voyez notre Aubaine du Marché | ST-LÉONARD 4550 boul. Métropolitain E. (514) 722•4550 | SHERBROOKE 3280 boul. Portland (819) 346•6633 | TROIS-RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 691•4520 | PLUS DE 150 points de vente!
BOUTIQUES PLUS ▶ 1563 MONT-ROYAL E. MONTRÉAL (514) 528-5201 | CARREFOUR ANGRIGNON LASALLE (514) 368-4886 | GALERIES DE JOLIETTE JOLIETTE (514) 752-1255 | CARREFOUR DU NORD ST-JÉRÔME (514) 431-6809 | MAIL MONTENACH BELOEIL (514) 446-3831 | CENTRE LAVAL LAVAL (514) 978-0828 | PROMENADES DE SOREL SOREL (514) 746-4736 | COMPLEXE DESJARDINS MONTRÉAL (514) 287-9696 | PLACE MONTRÉAL TRUST MONTRÉAL (514) 282-0432 | GALERIES TERREBONNE TERREBONNE (514) 471-8616 | PLACE DESORMEAUX LONGUEUIL (514) 928-9003 | LES HALLES DE GRANBY GRANBY (514) 776-7844 | CARREFOUR ARGENTEUIL LACHUTE (514) 562-0208
BOUTIQUES : • Anjou • Aylmer • Brossard • Châteauguay • Chomedey • Dollard des Ormeaux • Dorval • Gatineau • Granby • Lachute • Lasalle • Laval • Lévis • Longueuil • Magog • Montréal • Pincourt • Pointe-Claire • Repentigny • Rosemère • St-Antoine • St-Bruno • St-Eustache • St-Hyacinthe • St-Jean • St-Laurent • Valleyfield

PHOTO MAURICE THIBODEAU, *collaboration spéciale*

Sous la force de l'impact, l'avant de la voiture a été déchiqueté.

Joliette : la semaine de relâche commence mal

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Une soirée de réjouissances dans un bar de Joliette pour célébrer la semaine de relâche étudiante s'est terminée dans les pleurs, tôt hier matin, quand on a su qu'une tragédie routière venait de coûter la vie à deux adolescentes, en plus de causer des blessures sérieuses au jeune conducteur de l'automobile.

Des témoins ont rapporté avoir vu avant l'accident, à l'intérieur du Bar B.E., rue Notre-Dame, le conducteur âgé de 18 ans, Charles Lanoue, de Notre-Dame-des-Prairies. Il est présentement maintenu en vie artificiellement au Centre hospitalier de Joliette.

Pour ce qui est des deux victimes, personne ne peut dire officiellement si elles se trouvaient aussi dans ce débit de boisson. Il s'agit de Claudine Forêt, 16 ans, de Saint-Charles-Borromée, et d'Audrey Hubert, 17 ans, de Notre-Dame-des-Prairies. L'accident s'est produit vers 2 h 40. Les trois avaient quitté vendredi dernier la polyvalente Thérèse-Martin, de Joliette, pour une semaine de congé.

Les policiers municipaux de Joliette ont voulu faire prélever un échantillon de sang sur Charles Lanoue à son arrivée à l'hôpital, mais ce fut impossible. Les médecins en sont venus à la conclusion que son état était trop grave et qu'il lui fallait immédiatement une transfusion de sang, si on voulait le maintenir en vie. Durant toute la journée hier, différents interlocuteurs de Joliette ont mentionné que le jeune homme était gardé en vie en prévision d'une transplantation d'organes.

Un témoin a relaté que l'auto conduite par Lanoue roulait entre 120 et 130 km / h, dans une zone de 50 km / h, et qu'il aurait manqué une petite courbe sur le chemin Saint-Charles-Borromée.

Par la suite, l'auto a quitté la route et est allée percuter la base en béton d'un abribus. L'accident s'est produit à un peu plus d'un kilomètre du bar. Un feu rouge aurait été grillé. Sous la force de l'impact, l'avant de la voiture a été déchiqueté. La Chevrolet Beretta 1991 appartenait au père de Charles Lanoue.

La barmaid en fonction mardi soir au Bar B.E. a expliqué que beaucoup de jeunes gens étaient venus y fêter, même si aucun party n'était formellement organisé. Cet établissement est situé à deux coins de rues du cégep de Joliette.

L'agent Benoit Richard, de la police municipale de Joliette, a déclaré que rien ne pouvait permettre de conclure que le jeune homme était en état d'ébriété lorsqu'il a quitté le bar, avant de se rendre dans un restaurant rencontrer d'autres jeunes gens. Des garçons et filles ont affirmé l'avoir vu consommer de l'alcool.

Selon le policier Richard, rien n'indique pour le moment que les deux victimes étaient au bar avec les autres étudiants.

Hier soir, le curé de la paroisse Christ-Roi, à Joliette, a prêté des locaux à une conseillère de la polyvalente Thérèse-Martin, Esther Boisvert, pour y rencontrer les garçons et filles qui ont du mal à accepter la disparition de leurs camarades. Les étudiants qui aimeraient en discuter avec Mme Boisvert peuvent la joindre par le biais de son téléavertisseur, dont le numéro est 755-5841.

Le procès de Strong s'ouvre en Floride

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale
TALLAHASSEE, Floride

Le procès d'Allan Strong s'est mis en branle hier à Tallahassee, dans le nord de la Floride, où l'ex-associé d'Allan Ross dans le gang de l'Ouest est accusé d'avoir appartenu à une entreprise criminelle trafiquant de la drogue à l'échelle internationale.

Au lendemain de la sélection du jury, six Canadiens — cinq policiers de la GRC et un ancien trafiquant — ont été appelés à la barre des témoins par le procureur des États-Unis pour le district du nord-ouest de la Floride, James Hankinson.

Guidés par les questions de Me Hankinson, ils ont commencé à tracer un portrait peu flatteur de Strong et de ses entreprises. D'ici la fin de la présentation de la preuve du procureur, soit dans quatre ou cinq semaines, ils seront suivis de plusieurs autres témoins de la police — canadienne et américaine — et du monde interlope.

Le témoignage de Jean-François Leboeuf risque d'être le clou du procès, instruit devant le juge Maurice Paul, de la Cour fédérale. Ancien homme de main du gang de l'Ouest, Leboeuf était le coaccusé de Strong avant d'accepter de plaider coupable et de coopérer avec la justice américaine, vendredi dernier. Comme Strong, il est toujours passible d'une peine de prison à perpétuité.

Hier, les témoins de la GRC ont été invités par le procureur des États-Unis à révéler ce qu'ils savaient des activités de Strong à l'époque où il vivait à Ottawa, au milieu des années 80.

Officiellement, Strong gérait avec son frère Patrick une entreprise de voitures usagées. Mais l'agent Jean Corbeil, qui a suivi les faits et gestes de Strong pour le compte de la section antidrogue de la GRC pendant deux ans (1983 et 1984) n'y a jamais observé une seule transaction.

En revanche, selon le témoignage de Corbeil, Strong était actif le soir dans plusieurs bars de Hull. Il avait aussi des rendez-vous suspects dans des endroits inhabituels. Ainsi, le 31 mars 1983, Leonardo (Dino) Paccioni, qu'il venait de rencontrer au terminus d'autobus d'Ottawa, a été arrêté à son retour à Montréal avec deux onces de cocaïne dans sa voiture.

Le 24 juillet 1984, Strong a été aperçu en conversation avec Ronald Villeneuve dans le stationnement arrière du domicile de ce dernier. Grâce à l'écoute des appels téléphoniques de Strong, la GRC savait que les deux hommes s'étaient entendus pour que Villeneuve fasse un aller-retour à Montréal. Le lendemain, la GRC a trouvé 60 kilos de haschisch et six kilos de *speed* dans l'appartement de Villeneuve à Ottawa.

Ce ne sont que deux exemples de la vie de Strong au milieu des années 1980. Le procureur des États-Unis en présentera plusieurs autres au cours des prochaines semaines afin de tenter de prouver que Strong ne trafiquait pas seulement de la drogue au Canada, mais également aux États-Unis et en Europe, où il a été arrêté en 1994 au terme d'une longue chasse à l'homme à laquelle les corps policiers du monde entier ont participé.

Cette chasse avait été déclenchée par le meurtre de David Singer, un revendeur montréalais tué par balles en 1985 en Floride, pour lequel Strong sera accusé dans un autre procès dans l'État.

Postier pris la main dans le sac

MARCEL LAROCHE

Un postier montréalais qui arrondissait ses fins de mois en subtilisant des cartes de crédit dans le courrier aurait touché près de 15 000 $ avant de se faire prendre... la main dans le sac.

Michel Bois était même en possession de quelques cartes de crédit volées quand il a été appréhendé par la police, mardi après-midi, à la fin de sa ronde habituelle dans le secteur des rues Mont-Royal et Papineau, sur le Plateau Mont-Royal.

Selon l'enquête menée conjointement par les policiers de la SQ et la Société canadienne des postes, Bois aurait volé au moins cinq cartes de crédit par semaine. Il en aurait subtilisé entre 500 et 600 qu'il revendait aussitôt à des individus, à 20 $ à 50 $ l'unité.

Bois, qui compte une vingtaine d'années de service à la Société canadienne des postes, a été inculpé hier sous neuf chefs d'accusation, au palais de justice de Montréal.

Technaubaines

rabais $7
19,99 26,99
Antenne VHF/UHF/FM de luxe. Commande de réglage fin à 12 positions pour maximiser la réception. 15-1807

rabais $50 99,99 149,99
Antenne omnidirectionnelle avec ampli intégré fournissant un gain moyen de 20 dB en UHF ou en VHF. 1518618

rabais $13
16,99 29,99
Télécommande universelle 3 en 1. Audio/vidéo. Choix de 3 couleurs fluo. 15-8912

Soutien 1-800 sans frais

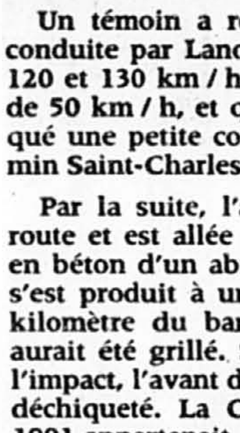

NOKIA rabais $20 79,99 99,99
Nokia PT-128 avec mémoire de 100 numéros, pile à autonomie de 95 minutes en communication et menus trilingues. Ne pèse que 275 grammes. Capacité de transmission de données avec interface en option. 1718546
Les cellulaires doivent être mis en service avec un nouveau numéro au moment de l'achat avec un abonnement à terme Bell Mobilité de 1 an. Aucun programme d'usager occasionnel admissible.

OFFRE SPÉCIALE!
Chargeur/économiseur de pile CC (1718621) EN PRIME à l'achat du PT-128 (1718546) avec un forfait Bell Mobilité (Programmes d'usager occasionnel et Liberti Prêt-à-parler exceptés). Une valeur de $49.99!

Bell *Mobilité*
Agent cellulaire autorisé

rabais $20 39,99 59,99
Lecteur AM/FM stéréo avec auto-inversion, accentuation des graves, écouteurs et agrafe de ceinture amovible. 14-8226

rabais $20 149,99 169,99
Portatif AM/FM stéréo avec CD à suréchantillonage 8x et programmation de 16 pistes. Magnéto à arrêt automatique et éjection douce. 14-540

rabais $20 49,99 69,99
Magnétophone Micro-22 à microcassette et commande vocale. 2 vitesses et compteur de bande. 14-1160

rabais $8
8,99 16,99
Calculatrice EC-456 à alimentation double et mise hors tension automatique. Racine carrée, pourcentage, majoration et mémoire. 65-898

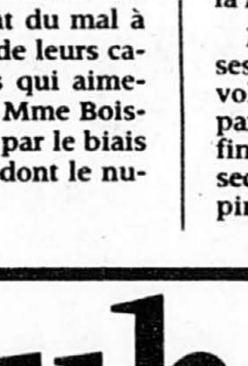

rabais 12% 6,99 7,99
Calculatrice EC-443 à alimentation solaire et 3 touches de mémoire. 65-597

A rabais $30
99,99 129,99
A) Poste de travail avec tiroir pour le clavier et compartiments de rangement. 26-8044
B) RABAIS $10. Classeur pour le poste de travail ci-dessus. 26-8040. Courant 59.99, **solde 49.99**

rabais $7 19,99 26,99
Calculatrice EC-4041 scientifique à 252 fonctions et mémoire de 7 calculs. Mantisse de 10 chiffres et 2 exposants. 65-820

RIEN À PAYER AVANT 120 JOURS
Pour les achats faits avec une carte de crédit RadioShack Demandez les détails.

ÉCRAN DE 15"

P90 avec écran Compaq SVGA et imprimante

rabais $219 2999,00 Total prix cour. 3218.00

Compaq Modèle 7170 avec moniteur Compaq SVGA de 15" et imprimante HP DeskJet 600C.
COMPAQ
- RAM de 8 Mo • Disque dur de 840 Mo • CD-ROM à vitesse quadruple
- Windows 95 • Enceintes stéréo • Faxmodem
- HP DeskJet 600C avec technologie de résolution améliorée 2618912/13
- Disponible en versions française ou anglaise 2514299/8

RadioShack SM DIVISION INTERTAN CANADA LTÉE
Vous avez des questions. Nous avons les réponses.SM*

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit RadioShack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Piles, bandes, accessoires non fournis sauf mention contraire.
Le magasin ou détaillant RadioShack le plus proche est dans les pages blanches.
*TM/SM Marques de commerce de RadioShack, une division de Tandy Corporation U.S., dont InterTAN est un utilisateur agréé.

Expire le 9 mars 96

Politique

La ministre Dionne-Marsolais sur la sellette

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

À la veille de la Journée internationale de la femme, la ministre de l'Industrie et du Commerce, Rita Dionne-Marsolais, s'est retrouvée dans le pétrin parce qu'elle aurait congédié son attachée de presse alors que cette dernière était enceinte.

« C'est absolument faux de dire qu'elle a quitté mon cabinet parce qu'elle était enceinte. Elle a quitté à la suite du remaniement. Nous avons dû réaffecter les ressources », se défend la ministre, visiblement mal à l'aise.

À l'entrée du Conseil des ministres, plusieurs de ses collègues avaient d'ailleurs la mine sombre : le gouvernement n'avait pas besoin d'une telle tuile alors qu'on en est justement à préparer un projet de loi sur l'équité salariale.

Selon Mme Dionne-Marsolais, Nathalie Hansen a été congédiée parce qu'elle n'avait pas les compétences nécessaires pour occuper le poste d'attachée de presse, compte tenu des nouvelles fonctions de la ministre à l'Industrie et au Commerce. Trois autres employés de son ancien cabinet ont également été remerciés, souligne-t-elle.

Mme Hansen a officiellement porté plainte devant la Commission des droits de la personne pour congédiement illégal. Le chef de cabinet de Mme Dionne-Marsolais lui aurait clairement indiqué que la charge de travail serait trop lourde pour une femme enceinte.

Depuis que le Parti québécois est arrivé au pouvoir, les attachées de presse se sont succédé au bureau de Mme Dionne-Marsolais. La ministre en a eu au moins trois depuis un peu plus d'un an.

Mme Dionne-Marsolais n'a pas voulu préciser si le gouvernement aurait recours à la médiation dans ce dossier ou si les avocats du gouvernement iraient plaider devant la Commission des droits de la personne. « On va suivre les règles », se borne-t-elle à dire.

Cet incident a cependant soulevé l'ire des libéraux, qui s'indignent de ce que les membres du gouvernement Bouchard promettent monts et merveilles aux femmes mais font de tels gestes dans le quotidien. « C'est aberrant », lance la députée de Saint-Henri-Sainte-Anne, Nicole Loiselle.

La ministre de la Condition féminine, Louise Harel, a préféré ne pas commenter la question.

EN BREF

Rapport sur Le Hir

■ Le vérificateur général mettra la dernière main en fin de semaine au rapport élargi sur les conflits d'intérêts qui auraient foisonné dans l'ancien ministère de la Restructuration dirigé par Richard Le Hir. Le Conseil exécutif recevra donc, au cours de la semaine prochaine, ce rapport qui sera, dit-on, passablement volumineux. L'enquête du vérificateur s'est révélée plus ardue que prévu, ce qui fait que l'on accuse près de deux mois de retard sur l'échéancier initial. En effet, l'ex-premier ministre Jacques Parizeau voulait à l'origine en prendre connaissance avant de quitter ses fonctions. La rédaction du rapport demeure sans conteste l'étape la plus délicate de l'exercice. « On doit peser chaque mot. Mais on a éclairci tout ce qu'il y avait à élaircir », souligne le bureau du vérificateur.

Les anglos attendent Bouchard

■ Il ne faut pas s'attendre à ce que le premier ministre Lucien Bouchard soulève le couvercle de la marmite linguistique dans le discours qu'il livrera prochainement devant la communauté anglophone, estime le vice-premier ministre Bernard Landry. « Son discours va être sensiblement le même que nous tenons depuis des années, à l'exception de quelques choix de mots malheureux. On ne doit pas avoir de fausses attentes : les principes de base de nos lois linguistiques sont fondés », souligne M. Landry. Les leaders de la communauté anglophone, de leur côté, attendent beaucoup de cette allocution. « Pour jeter des ponts entre les deux communautés, il faut des actions, pas seulement des paroles », lance le président d'Alliance Québec, Michael Hamelin.

Tiraillements à Paris

■ Ami personnel de Bernard Landry, Claude H. Roy reviendra sous peu de la délégation générale du Québec à Paris où il est arrivé il y a tout juste un an. Longtemps proche des médias, M. Roy, qui était responsable des communications à la délégation, vise un autre poste dans les communications, proche du nouveau comité ministériel sur l'économie et les finances, que préside son ancien collègue d'université, Bernard Landry. La femme de Claude Roy n'a pas obtenu de prolongation de son congé sans solde et devait revenir au Québec. Claude Plante, un architecte de Québec depuis longtemps associé au PQ, qui descend d'une longue lignée de directeurs d'école, devait remplacer M. Roy avant qu'il n'accepte le poste de chef de cabinet de Pauline Marois, à l'Éducation. Une autre nomination du gouvernement Parizeau à Paris cause des problèmes. Le parolier Stéphane Venne, conseiller culturel, pourrait rentrer au Québec. La décision à ce sujet est en suspens. Finalement, au ministère des Affaires internationales, le mandarin des mandarins, Robert Normand, est, dit-on, furieux. Le premier ministre Bouchard lui a clairement dit d'oublier Bruxelles. Le sous-ministre retournera donc d'ici peu à la retraite dont il était sorti pour répondre à l'appel de Parizeau.

Denis Lessard

Services « désassurés » : les médecins d'accord

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les médecins proposent depuis longtemps la « désassurance » de services médicaux qui est sur le point de se réaliser. Mais le gouvernement ne voulait pas ouvrir cette boîte de Pandore politique avant la tenue du référendum.

Pour le Dr Georges-Henri Gagnon, directeur général adjoint de la puissante Fédération des omnipraticiens du Québec qui regroupe 8000 membres, des considérations strictement politiques ont empêché depuis plusieurs mois le gouvernement de procéder à des économies qui tombent sous le sens depuis longtemps.

« Politiquement, ce n'était pas rentable pour le gouvernement de parler de cela avant le référendum », explique le Dr Gagnon.Selon lui, les médecins omnipraticiens suggèrent depuis des années de « désassurer » des services devenus moins pertinents, ou dont la nécessité médicale peut être remise en question.

« On en discute depuis deux ans du côté des médecins. Mais dès qu'on évoquait la désassurance, les représentants du gouvernement sautaient au plafond », lance le Dr Gagnon. Il y a deux ans, les médecins avaient présenté à Québec une liste d'actes médicaux qui méritaient d'être reconsidérés.

Le médecin confirme pour l'essentiel les informations publiées par *La Presse*, hier, voulant que Québec soit prêt à « désassurer » des services actuellement assurés par la « carte-soleil », une économie d'une vingtaine de millions au total.

« Si on touche au médicalement requis, cela peut aller très loin », prévient toutefois le directeur général adjoint de la Fédération des omnipracticiens, indiquant que les médecins vont vouloir rester vigilants devant la brèche qu'entend pratiquer le gouvernement dans les services jugés « médicalement requis ».

Les propos de Parizeau sur le vote ethnique ont des échos à Washington

MARIE TISON
de La Presse Canadienne, WASHINGTON

Les propos de l'ancien premier ministre québécois Jacques Parizeau sur le vote ethnique ne sont pas tombés dans l'oreille d'un sourd à Washington.

Dans son rapport annuel sur le respect des droits de la personne dans le monde, le département d'État affirme que ces propos ont accentué les inquiétudes des anglophones et des allophones du Québec.

Le département consacre quelques paragraphes au référendum québécois dans la section d'une dizaine de pages qui porte sur le Canada.

Il note que la majorité des francophones ont voté en faveur de la souveraineté du Québec, mais que l'opposition écrasante des anglophones et des allophones a entraîné la défaite du référendum.

Il ajoute que le résultat exceptionnellement serré a provoqué des récriminations mutuelles et de la polarisation entre les francophones et les non-francophones au Québec et dans le reste du Canada.

« La déclaration du leader québécois Parizeau le soir du référendum, blâmant 'l'argent et le vote ethnique' pour la défaite, a accentué les inquiétudes des non-francophones », indique le rapport.Le département d'État ajoute cependant que les francophones ont dénoncé les propos du premier ministre, et que sa décision de démissionner a été reliée à cette déclaration.

Le département souligne aussi que les leaders modérés au Canada et au Québec ont exprimé de l'inquiétude au sujet de groupes qui ont des « programmes radicaux et même terroristes » autant du côté des séparatistes que des fédéralistes.

Le département d'État faisait ainsi allusion au Mouvement de libération nationale du Québec, présidé par l'ancien felquiste Raymond Villeneuve. Ce dernier a affirmé que le mouvement n'encourageait pas la violence, mais au cours d'une assemblée organisée en décembre, certaines personnes présentes ont suggéré de faire exploser une bombe dans une entreprise qui faisait de la publicité uniquement en anglais.

Dans des lettres à des médias montréalais, une organisation mystérieuse appelée Anglophone Assault Group a également menacé d'assassiner le premier ministre Lucien Bouchard.

Le département d'État rédige son rapport annuel sur les droits de la personne à partir d'informations recueillies par les ambassades américaines et par les fonctionnaires du département auprès des représentants des pays en question et des organisations spécialisées dans le respect des droits de la personne. L'administration américaine utilise ce rapport comme source d'information afin de l'aider à prendre des décisions en politique étrangère.

Vendredi 8 mars et samedi 9 mars
Aubaines mystère
10% à 50% de rabais*
10% à 25% de rabais* sur le prix ordinaire, de solde ou de liquidation de presque toute la marchandise!
30% à 50% de rabais* sur le prix ordinaire d'un excellent choix d'articles!
Ne payez pas la TPS**
S'applique à tous les gros électroménagers Beaumark® en solde, les gros électroménagers de marques nationales à prix ordinaire, les matelas et sommiers Home Studio® et les meubles Home Studio® à prix ordinaire.
*Veuillez consulter la carte Aubaines mystère pour connaître les détails, les exceptions et le règlement.
**Nous vous accorderons un rabais équivalant à la TPS.
la Baie SERVICE D'IMPÔT assuré par H&R BLOCK
la Baie
Compagnie de la Baie d'Hudson
L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

UNE ÉQUIPE HORS PAIR POUR SERVIR LES GENS D'AFFAIRES DE MONTRÉAL.

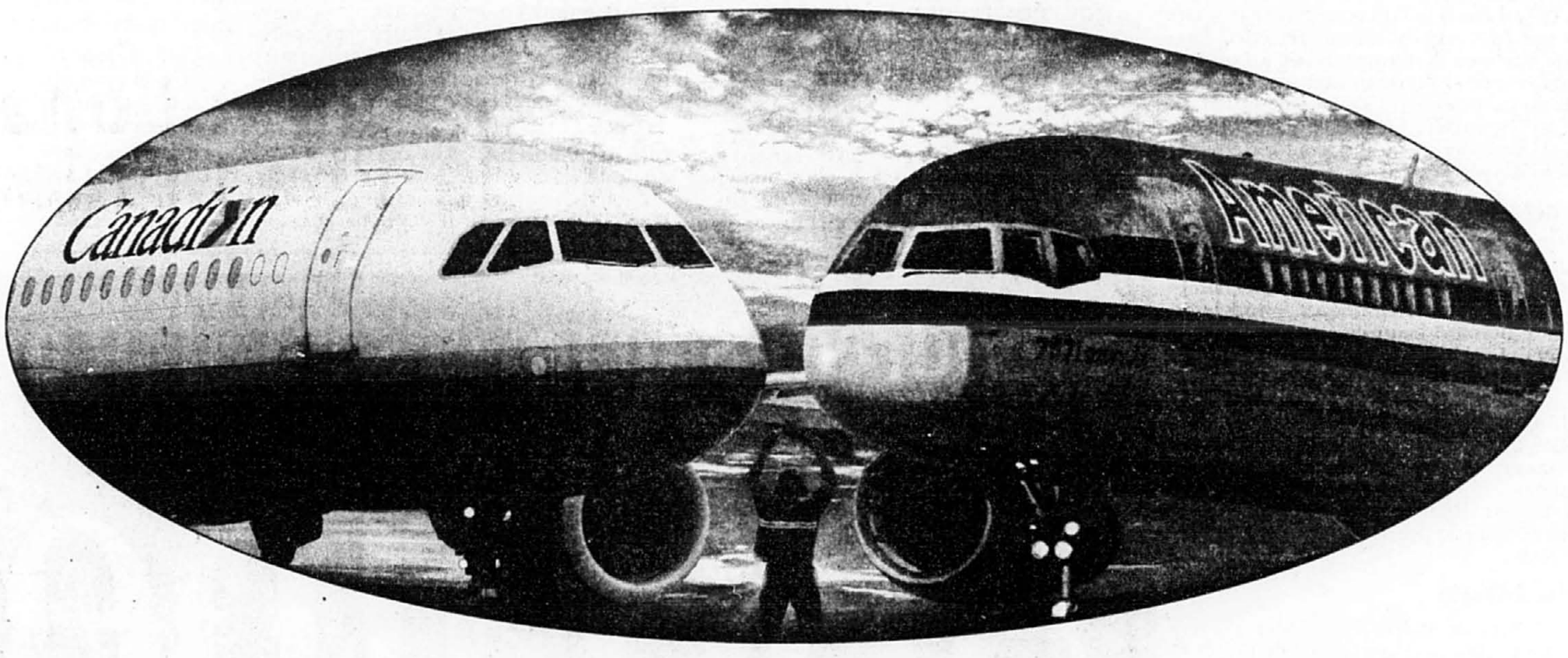

DEUX LIGNES AÉRIENNES. UNE ÉQUIPE.

Depuis que Canadien et American Airlines ont uni leurs efforts, traiter des affaires n'a jamais été aussi facile en Amérique du Nord. Ensemble, les deux compagnies vous ouvrent les portes de plus de 300* villes d'Amérique du Nord, soit au-delà de 110 au Canada et près de 200 aux États-Unis. Quels avantages un tel travail d'équipe présente-t-il? Un choix plus vaste et moins de soucis pour vous.

CHICAGO
5 vols sans escale par jour ouvrable

MIAMI
1 vol quotidiens sans escale

NEW YORK (JFK)†
2 vols quotidiens sans escale

EXPANSION DU SERVICE VERS LES ÉTATS-UNIS.

Nos vols vers New York, Chicago et Miami vous assurent une correspondance facile vers Atlanta, Phoenix, San Francisco, San Diego et près de 200† autres villes des États-Unis, tous les jours, sans changer d'aérogare.

UN BILLET. UN ENREGISTREMENT. UNE AÉROGARE.

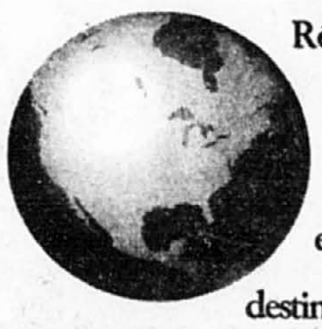

Réservez vos billets vers de nombreuses villes, partout en Amérique du Nord, grâce à un seul coup de téléphone. Un seul billet, un seul enregistrement vous amèneront sans effort à destination. Le partage des aérogares et des portes d'embarquement réduit également les pertes de temps au minimum.

PLUS DE PRIMES. PLUS DE DESTINATIONS POUR LES UTILISER.

Les personnes qui adhèrent aux programmes Canadien Plus[MD] ou AAdvantage[MD] d'American Airlines accumuleront plus de milles que jamais, car chaque mille parcouru sur les vols de l'une ou l'autre compagnie s'ajoute aux précédents. Les milles ainsi cumulés peuvent être échangés contre des billets d'avion vers au-delà de 400 destinations dans le monde sur Canadien, Inter-Canadien, American Airlines ou American Eagle[MD].

NOTRE DEVISE : QUALITÉ AVANT TOUT.

Que vous voyagiez avec Canadien ou American Airlines, soyez assuré que vous recevrez le service professionnel et l'attention personnelle auxquels vous êtes habitué de deux lignes aériennes de réputation internationale. Lorsque vos affaires vous entraînent loin de Montréal, mettez notre équipe à l'épreuve en communiquant avec votre agent de voyage, les lignes Canadien au **1-800-665-1177** ou American au **1-800-624-6262**.

Canadien
AmericanAirlines[MD]
UNE ÉQUIPE. UN CONTINENT.

*Y compris les destinations desservies par Canadien Régional et American Eagle. †Y compris service sur American Eagle. Canadien et Canadien Plus sont des marques déposées des Lignes aériennes Canadien International limitée. Canadien se réserve le droit de modifier les règlements, les primes de voyage et les offres spéciales de son programme Canadien Plus sans préavis et de mettre fin à ce dernier à n'importe quel moment, sans préavis. American Eagle et AAdvantage sont des marques déposées d'American Airlines Inc. American Eagle est une ligne aérienne régionale affiliée à American Airlines. American Airlines se réserve le droit de modifier les règles, les primes de voyage et les offres spéciales de son programme AAdvantage sans préavis et de mettre fin à ce dernier avec un préavis de six mois. Les primes de voyage, le millage accumulé et les offres spéciales AAdvantage sont sujets à l'approbation du gouvernement.

Droits du père et allaitement maternel en cause

Les remarques du juge Nicole Bénard invitant une femme à sevrer son bébé suscitent la controverse

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les partisans de l'allaitement maternel ont dénoncé le juge Nicole Bénard, de la Cour supérieure, après que celle-ci eut invité une femme à sevrer sa fillette de 14 semaines, afin de faciliter les droits de visite du père.

Le juge Bénard avait formulé cette remarque, le mois dernier, lors d'une audience sur les droits de garde de la petite Audrey-Anne Blanchette-Boulanger que se disputaient les parents, Julie Blanchette et Guy Boulanger.

Le juge Bénard déclara alors que M. Boulanger ne devait pas être privé de la garde de sa fillette, ajoutant que « l'allaitement maternel est une chose, mais les droits du père sont prioritaires ».

«L'allaitement maternel est une chose, mais les droits du père sont prioritaires. », a déclaré le juge Nicole Bénard de la Cour supérieure.

« J'espère que d'ici à ce que la cause soit entendue, la mère l'aura sevrée afin de permettre au père de pouvoir, aussi vite que possible, voir son enfant ».

Mme Blanchette, âgée de 20 ans, réclame la garde de l'enfant et ne veut accorder au père que deux visites par semaine de quatre heures chacune. M. Boulanger, pour sa part, réclame une garde commune, désirant que l'enfant soit gardée alternativement par lui ou son ex-conjointe durant une semaine.

Après la rupture du couple, en janvier dernier, M. Boulanger obtint un droit de visite de six heures par semaine à la résidence de Mme Blanchette. Cet arrangement permettait à la mère d'allaiter son bébé toutes les quatre heures.

Lors d'une audience, le 14 février dernier, le juge Bénard a déclaré qu'en attendant qu'une décision définitive soit rendue sur la garde de l'enfant, M. Boulanger devrait obtenir la permission de sortir le bébé de son lieu actuel de résidence pour deux visites hebdomadaires de six heures chacune. Cela signifie que Mme Blanchette, qui a de la difficulté à tirer son lait en vue d'une utilisation ultérieure, ne pourrait allaiter l'enfant toutes les quatre heures.

Une autre audience, dans cette affaire, est prévue demain.

Plusieurs partisans de l'allaitement maternel ont l'intention de manifester contre les propos du magistrat, à cette occasion, devant le palais de justice de Longueuil.

Quant à Mme Blanchette, qui est originaire de Saint-Jacques-le-Mineur, à 30 kilomètres au sud de Montréal, elle a déclaré : « À trois mois et demi, Audrey-Anne est trop jeune pour être sevrée et aucun juge ne devrait pouvoir me forcer à agir ainsi. »

2 JOURS SEULEMENT: SOLDE VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 MARS
MEPHISTO
MARCHER C'EST VIVRE

Des chaussures non conventionnelles, conçues et fabriquées à la main par MEPHISTO France, sont des compagnons de voyage idéals pour hommes et femmes. Venez profiter de cette grande liquidation de bottes d'hiver et de modèles de fins de série chez l'un des plus grands détaillants MEPHISTO Canada.
LE CORDONNIER depuis 1922
LES COURS MONT-ROYAL CENTRE EATON BERRI-UQAM
MÉTRO PEEL • 845-3007 McGILL • 985-2297 BERRI • 848-1744
J2350256

*5.9% 36 MOIS SUR TOUTES NOS GOLF ET JETTA 1996 NEUVES
* SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT, POUR UN TEMPS LIMITÉ.
Automobiles E. Lauzon
1384, boulevard Labelle, Blainville
Tél.: 430-1460
Sortie 25 de l'autoroute des Laurentides, tournez à gauche sur Cure-Labelle
J2348707

• Venez découvrir tous les **nouveaux produits** en cuisines, salles de bains, sanitaires, robinetterie, marbre, céramique, armoires de cuisine, trouvailles pour salles d'eau et plus encore...
• Toutes les **tendances 96** en ameublement, décoration, portes et fenêtres, énergie, chauffage et climatisation, matériaux de construction et rénovation
• Toutes les **nouveautés** en horticulture, jardins, piscines, patios, terrassement, aménagement extérieur

GRANDES ATTRACTIONS 96

- La Maison Nouvelle Aire, abordable, adaptable et agrandissable, présentée par la S.H.Q. et la Ville de Montréal
- Les mobiliers de bureaux à domicile, finalistes du Grand Prix Téléboutique Bell du design
- Bell Mobilité présente les Décors Liberti : 4 séjours modèles créés pour Germain Houde, Ann Shatilla, Mike Bossy et Claudine Mercier
- L'Arte Veneta : tout le raffinement des artisans italiens de la Vénétie
- Le Pavillon mexicain : des meubles et accessoires à magasiner sur place
- La Maison synergétique, un avant-goût de l'an 2000, présentée par Toiture LTT et Polycrete Industries
- Interintec et les inventions de l'année du Québec, de la France et de Monaco
- Le plaisir de recevoir avec la S.A.Q. et Coup de Pouce. De belles tables pour toutes les occasions et tous les conseils pour accorder menus et vins.
- Le premier modèle de poste de police de quartier présenté par le S.P.C.U.M.
- Le jardin de rêve «L'Oasis de Trévi»
- Le magnifique Parc de l'environnement en collaboration avec Roch Artistic

DU 1er AU 10 MARS AU STADE OLYMPIQUE

Heures d'ouverture:
Vendredi et samedi : 10h à 23h
Dimanche : 10h à 20h
Lundi au jeudi : 10h à 22h
La billetterie fermera une heure et demie avant la clôture du salon.
Pie IX
Prix d'entrée: (taxes incluses)
Adultes : 9,00 $
Étudiants et aînés : 7,00 $
Enfants de 6 à 12 ans : 3,50 $
Un événement PROMEDIC
En association avec APCHQ
En collaboration avec La Presse TVA CKOI 96,9 FM

BOUTIQUE Enfants Deslongchamps
1007-1017, rue Laurier Ouest
Outremont Tél.: 274-2442
2343310-221-SN

PRÉPARONS-NOUS AU PRINTEMPS AVEC IKEA
Exercice nº 1

Répétez cette phrase à vos voisins :

Beau temps pour étendre ?

Exercice nº 2
Portez des lunettes de soleil. Regardez maintenant la lampe de table ALBIT, *pied en laiton massif traité à l'ancienne surmonté de l'abat-jour* SHUFFLE *en papier fait à la main. 26,95 $ ch. Prix courant 36,95 $ ch.*

Exercice nº 3 : *Partez à l'aventure en moto, en voiture ou à bord d'une tondeuse à gazon. Dans tous les cas, rangez vos clés dans une armoire à clés* PAVO *en pin naturel non traité. 14,95 $ ch.*

Exercice nº 4 : *Marchez nu (de la cheville au pied au moins). Prenez pied sur une lirette* STUBY, *fait main en pur coton. Double face. Multicolore. 70 x 120 cm. 11 $ ch.*

Embouts en sus.

Exercice nº 5
Provoquez les voisins. Installez vos nouveaux rideaux avec une tringle télescopique INDEX. *70 à 120 cm. 24,95 $ ch. 120 à 200 cm. 39,95 $ ch. Embouts au choix : Fleur de lys, 12,95 $ les 2. Torsade, 13,95 $ les 2.*

Exercice nº 6
Cessez de réfléchir. Rangez vos lectures dans des range-revues POPP. *Carton ondulé. Noir et blanc seulement. Jeu de 5. 5 $ l'ens.*

IKEA
Faites comme chez vous.

© Inter IKEA Systems BV 1996

En vigueur jusqu'au 10 mars 1996 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. 9191, boul. Cavendish (Autoroute 40 et Cavendish), Ville St-Laurent. Tél. : 738-2167. Heures d'ouverture : lun. à vend. 10 h à 21 h, sam. 9 h à 17 h, dim. 10 h à 17 h.

Pétition à l'école Dorval

Les allophones veulent garder leur école

MARIE-CLAUDE GIRARD

Les élèves de l'école secondaire Dorval ont remis hier à la Commission scolaire Lakeshore une pétition appuyant la demande d'injonction faite par le président du conseil d'orientation, Laszlo Szasz, pour mettre un frein à la fusion de leur institution avec l'école anglophone John-Rennie.

Ils ont été outrés d'apprendre que le président de la commission scolaire, Marcus Tabachnick, avait déclaré au conseil des commissaires que M. Szasz avait agi sans l'appui des parents et du comité d'école. « Nous avons la signature de 825 des 1000 élèves et de 40 des 45 professeurs joints », a soutenu en conférence de presse le représentant du comité des élèves, Cory Lagassic, un jeune anglophone étudiant en quatrième secondaire.

Très cosmopolite, l'école Dorval est la seule école secondaire francophone et non catholique dans l'ouest de l'île. Actuellement, la Commission scolaire Lakeshore loue l'école Dorval à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (CEPGM) et lui permet en retour d'y envoyer une partie de sa clientèle. Elle souhaite économiser en transférant environ 600 élèves à l'école John-Rennie.

Dans l'espoir de régler le problème par une autre voie que les tribunaux, les représentants des élèves, des parents, du personnel de l'école et de la Société Saint-Jean-Baptiste ont rencontré la semaine dernière la ministre de l'Éducation, Pauline Marois. Ils lui ont soumis deux solutions s'appuyant sur la Loi sur l'Instruction publique et espèrent qu'elle interviendra bientôt.

Le 23 février, la Cour supérieure accordait à M. Szasz trois injonctions interlocutoires bloquant la nomination d'un directeur de campus, l'élaboration d'un plan de gestion et l'établissement de la nouvelle école. Par la suite, la commission scolaire a obtenu le droit de faire appel de cette dernière injonction. La Cour supérieure devra se prononcer à ce sujet le 3 mai. Quant à la demande d'injonction permanente déposée par M. Szasz, elle sera entendue le 19 mars.

L'école Les Trois Saisons toujours dans l'illégalité

MARTHA GAGNON

Après plusieurs mois, le litige entre le ministère de l'Éducation et l'école Les Trois Saisons de Boucherville, qui dispense illégalement des cours primaires dans un centre commercial, n'est pas réglé.

C'est ce qu'a expliqué hier M. Jacques Blouin, de la Direction générale de l'enseignement privé du ministère. « Le dossier est toujours entre les mains des procureurs mais aucune poursuite n'a encore été intentée », a-t-il précisé. À moins d'un revirement, la direction maintient sa plainte à l'endroit de l'établissement privé, qui ne détient pas de permis pour donner des cours à deux classes de cinquième et de sixième années dans un petit centre commercial, situé rue Fort Saint-Louis.

« Une poursuite ne signifie pas la fermeture de l'école, explique M. Blouin. L'établissement est passible d'une amende. Nous sommes toutefois disposés à étudier le dossier. »

En début de semaine, M. Blouin a rencontré la direction des Trois Saisons qui continue d'affirmer que la situation est temporaire et qu'elle a l'intention de construire une école dès ce printemps. Environ 175 élèves de niveaux pré-scolaire et primaire, qui fréquentent actuellement Les Trois Saisons, sont dispersés dans deux édifices. Le manque de locaux a toutefois obligé les autorités à aménager des classes pour un petit nombre dans le centre commercial.

En décembre, l'école avait obtenu l'appui du Protecteur du citoyen du Québec, Daniel Jacoby, qui avait demandé à la Direction de l'enseignement privé de faire preuve de compréhension.

« Le Protecteur du citoyen trouve notre attitude trop sévère, dit M. Blouin. Je respecte son opinion. Sans oublier les gestes passés, la Direction de l'enseignement privé est prête à discuter de l'avenir de l'école. Le permis pourrait être maintenu si toutes les obligations sont respectées. Une autre rencontre avec la direction aura lieu dans les prochaines semaines. »

Par ailleurs, il faudra attendre au mois de mai pour savoir si la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, accorde ou non un permis pour l'ouverture d'une nouvelle école privée à Saint-Hubert, le Centre éducatif montérégien, qui a acquis un ancien pensionnat. Un projet que conteste la commission scolaire Taillon.

L'école doit passer avant les commissions scolaires

ROLLANDE PARENT

de la Presse Canadienne

La Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissements d'enseignement (écoles primaires et secondaires) propose de modifier les commissions scolaires pour qu'elles deviennent des fournisseuses de services aux écoles et d'assouplir les conventions collectives des enseignants pour que le directeur de chaque école retrouve une certaine marge de manoeuvre.

En conférence de presse, hier, le président de la FQDE, Guy Lessard, a fait valoir la nécessité d'un nouveau partage des responsabilités dans le milieu de l'éducation.

« Nous proposons de déplacer le centre de décisions vers l'école qui devient le pivot, le coeur du système scolaire québécois.

« Il faut ramener les décisions là où se passe l'action, sans une structure intermédiaire qui a trop souvent eu la tendance de donner à l'école ce qu'elle voulait bien. Les rôles doivent être inversés », a plaidé M. Lessard.

À chaque école de décider

En termes clairs, la FQDE veut que les décisions administratives et pédagogiques soient prises dans chaque école, et non par les commissions scolaires, par un groupe composé majoritairement de parents, auxquels se joindront des enseignants, des élèves du secondaire et le directeur de l'école.

Ce groupe nommé conseil d'établissement décidera les tâches que l'école doit se garder et celles qu'il y a lieu de confier aux commissions scolaires ou à un tiers.

Par exemple, l'école pourrait décider si elle confie le service de la paie aux commissions scolaires ou à la caisse populaire des environs.

Cette façon de faire suppose que le ministère attribue un budget à chaque école.

Pour les quelque 2400 directeurs d'écoles primaires et secondaires et leurs adjoints regroupées au sein de la FQDE, il est clair que le système d'éducation au Québec souffre d'un manque généralisé d'autonomie et de latitude dans la prise de décisions et d'une lourdeur administrative quasi paralysante qui a trop duré.

Au ministère de l'Éducation, la FQDE reconnaît la responsabilité de présenter les orientations de base en matière pédagogique et financière.

Mais elle tient mordicus « à replacer l'école avant la commission scolaire ».

Sur la question des conventions collectives des enseignants, la FQDE cherche à obtenir plus de flexibilité. Elle croit qu'elle y arrivera si les négociations nationales se limitent aux grandes questions, comme celle des salaires et des retraites et que les autres questions soient réglées au niveau régional.

« Les conventions collectives actuelles relèvent de l'industrialisation où tout est compté à la minute. Il faut les rendre plus flexibles pour que les enseignants puissent prendre davantage des tâches d'encadrement, par exemple, a indiqué M. Michel Gravel, directeur d'école et membres du conseil d'administration de la fédération.

Hydro a fait preuve d'une grande largesse

ANDRÉ NOËL

Hydro-Québec a consenti le gros prix aux producteurs privés d'électricité, a-t-on appris hier à la Commission Doyon, qui enquête sur ce programme d'achat.

La majorité des contrats, qui s'étalent sur 20 ans, ont été signés en décembre 1993. Pour un projet typique, Hydro-Québec s'engageait alors à payer l'électricité 51 $ le mégawatt/heure, plus indexation.

Or, à la même époque, il en aurait coûté 42 $ le mégawatt/heure à Hydro pour produire cette électricité, en construisant elle-même des centrales.

Ces chiffres ont été déposés hier par Jean-Pierre Léveillé, chef du service de la planification de la société d'État. Philippe Raphals, membre du groupe Environnement-Jeunesse, a tenté d'avoir des explications.

Selon la politique officielle, Hydro devait consentir aux producteurs privés un prix équivalant à ses propres coûts de production, a rappelé M. Raphals. Pourquoi, alors, avoir suivi une autre méthode de calcul qui leur accordait 15 % de plus ? M. Léveillé n'a pas pu répondre.

En revanche, il a confirmé que les prévisions de la demande d'électricité ont commencé à baisser dès 1992. Cette même année, les planificateurs de la société d'État ont constaté qu'ils risquaient de donner un prix trop élevé aux producteurs privés.

Une réunion s'est tenue au sommet. Y participaient Richard Drouin, alors pdg d'Hydro ; Pierre Bolduc, vice-président responsable de la production privée ; André Delisle, vice-président aux finances et à la planification ; ainsi que M. Léveillé et d'autres cadres.

Des explications pas très claires

C'est au cours de cette réunion que les hauts dirigeants d'Hydro ont décidé de donner aux producteurs privés le prix établi trois ans plus tôt, avant qu'il ne se mette à baisser. Les raisons ne sont pas très claires. Aucun compte-rendu n'a été fait. M. Léveillé doit poursuivre son témoignage aujourd'hui.

La commission d'enquête, présidée par le juge François Doyon, tente de savoir pourquoi Hydro-Québec s'est lancée dans l'achat d'électricité privée.

Le juge doit établir si le programme a été fait d'abord au profit de la société d'État, ou au profit d'une poignée d'entrepreneurs.

En ce moment, Hydro-Québec vend de l'électricité aux États-Unis à un prix deux fois moins élevé que le prix qu'elle paye pour acheter de l'électricité à des promoteurs privés. Selon une coalition de groupes écologistes, de comités de citoyens et de syndicats, la société d'État se trouve à perdre des dizaines de millions de dollars par année.

Le comédien Guy Richer est absout

Le comédien Guy Richer, 41 ans, a reconnu sa culpabilité hier à une accusation de possession de 0,1 gramme de cocaïne, et a bénéficié d'une absolution inconditionnelle, au palais de justice de Montréal.

M. Richer avait fait un don de 300 $ au bureau d'aide aux victimes d'actes criminels. Son avocat, Clément Monterosso, a plaidé qu'il s'agissait d'un « moment d'égarement », que son client n'avait même pas acheté la drogue, et qu'il ne fallait pas le punir davantage.

Le juge Claude Vaillancourt, de la Cour du Québec, a accordé l'absolution, comme cela se fait souvent pour une première infraction.

Le comédien et animateur, qui avait été arrêté par hasard en pleine rue le 23 septembre 1995, en compagnie d'un ami en sortant d'un party, n'a donc pas de casier judiciaire.

Au sortir de la salle d'audience hier, M. Richer a dit qu'il espérait que le public et le milieu artistique lui pardonneront également. Il a dit regretter cette erreur et a estimé avoir amplement payé pour sa faute, du fait de sa notoriété.

Parents Anonymes débordés

L'organisation Parents Anonymes veut ajouter une deuxième ligne 1-800 à son service pour résoudre le problème d'engorgement auquel elle fait face.

En ce moment, sept appels sur dix se heurtent à un signal occupé. « Doubler le service est le moyen le plus concret qu'on a trouvé », explique Célyne Muloin, directrice de l'organisme.

Pour amasser les fonds nécessaires, les magasins d'alimentation Maxi serviront des petits déjeuners au coût de 1 $ jusqu'au 10 mars.

Rien ne va plus à East Broughton

Les quelque quinze salariés à l'emploi de la municipalité d'East Broughton, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, ont déclenché une grève générale illimitée devant l'attitude qualifiée d'« antisyndicale » du maire, Germain Dodier. Celui-ci refuse à leur avis de négocier de bonne foi une première convention collective, alors que ses employés sont accrédités depuis l'automne 1992. À la dernière assemblée du conseil municipal, lundi dernier, le maire Dodier a fait expulser le représentant des travailleurs, Roger Gravel.

Nous faisons banque à part.

À la **BDC**, notre seule mission consiste à promouvoir la croissance et le succès des PME. C'est avec cet objectif en tête que nous vous offrons du financement et du capital de développement adaptés à vos besoins. Mais nous faisons vraiment banque à part en offrant aussi des programmes de formation en gestion et des services de consultation et de mentorat. Et ce, à chacune des étapes. Alors si vous voulez savoir comment nous pouvons soutenir vos efforts, appelez-nous au 1 888 INFO-BDC.

Banque de développement du Canada.

De la musique au max!

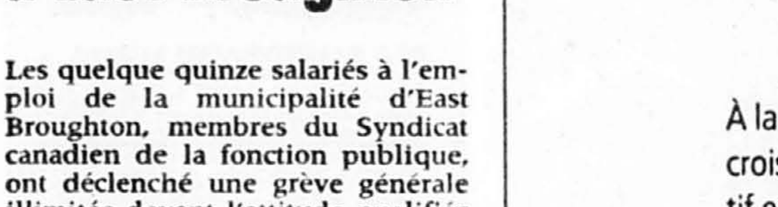

Cet amplificateur Sony offre un débit de puissance de 100 watts x 2; syntonisation numérique, 30 préréglages pour postes AM/FM, quatre prises audio et deux prises vidéo, dispositif "Bass Boost", prise pour écouteur et télécommande universelle. STRD365 **299,99**

Magnétocassette Sony avec platines jumelées, Dolby B/C, doublage haute vitesse, indicateur LED pour niveaux de crête, sélecteur automatique de bande et prise pour écouteur. TCW365 **199,99**

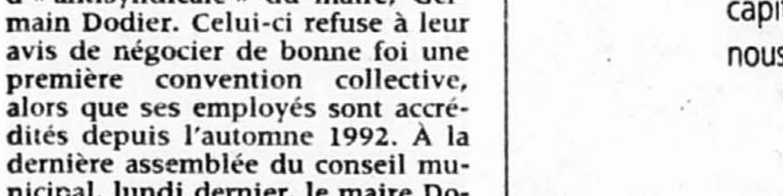

Changeur de cinq disques compacts, pouvant être contrôlé au moyen de la télécommande de l'amplificateur STRD365. Convertisseur N/A à impulsion différentielle et dispositif "Disc Ex-Change". Vous permet de changer jusqu'à quatre DC tout en écoutant le cinquième. CDPC265 **279,99**

Maison Sony

On vous en mettra *plein* la vue!

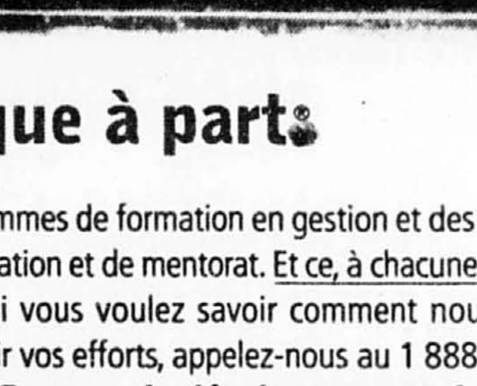

Hautes enceintes SSC250AV de Sony, genre suspension acoustique. Avec haut-parleurs coniques de 10 po pour basses fréquences, 3 po pour fréquences moyennes et 2 po pour fréquences élevées. Débit de puissance max. : 200 watts. SSC240 **199,99**

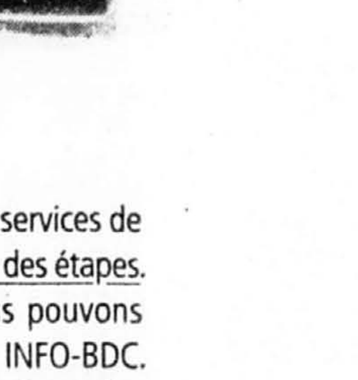

Installez vos nouveaux composants audio Sony dans cette base avec porte en verre teinté et espace de rangement moulé pouvant contenir 60 disques compacts. Avec chaîne audio Sony dans cette annonce. (DC et composants audio non inclus) **99,99**

Prix régulier au détail **129,99**

Chaîne Sony des plus puissante!

Si les composants sont achetés séparément : **979,96**

Épargnez 179 $ **799,99** STRD365, TCW365, CDPC265, SSC240

Pointe Claire: 940, boul. St-Jean, 694-2727 • **LaSalle**: 7163, boul. Newman, 366-7669
St. Léonard: 6400, rue Jean Talon est, 899-7669 • **Brossard**: 5840, boul. Taschereau, 656-1020
Laval: 2200, boul. Le Corbusier, 973-7669 • **Rosemère**: Centre Quatre Coins, 217, boul. Labelle, 979-7669
Trois Rivières: 3500, boul. des Forges, 693-7669 • **Sherbrooke**: 2005, rue King ouest, 346-7669
Ottawa: Centre Rideau, 569-7669

Achat ou location à long terme d'un copieur Konica
et vous recevrez gratuitement un
TÉLÉVISEUR COULEUR STÉRÉO À ÉCRAN 25 PO

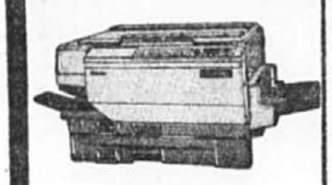

Konica
1290 RE
12 CPM

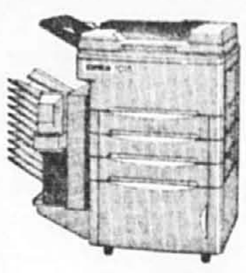

1015
15 CPM

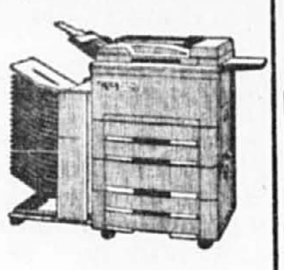

2125
25 CPM

2130
30 CPM

3135
35 CPM

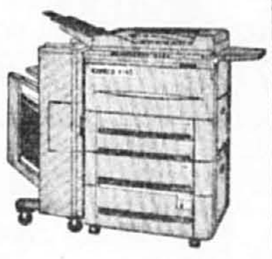

4145
45 CPM

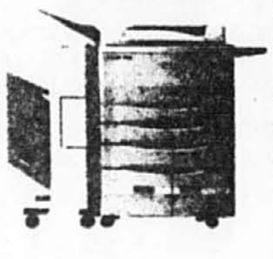

4155
55 CPM

Konica
5080
80 CPM

J2342144

L'OFFRE SE TERMINE LE VENDREDI 15 MARS 1996.

LOCATION • VENTE • SERVICE
ADMACO
ÉQUIPEMENTS DE BUREAU LTÉE
5525, RUE PARÉ, MONT-ROYAL

Pour plus de renseignements appelez le 341-3020

Ouvert de 8 h 30 à 17 h du lundi au vendredi, de 10 h à 14 h le samedi

Un contremaître a décidé de ne pas déneiger la Métropolitaine pendant le temps des Fêtes

L'enquête du coroner reprendra fin mars avec le témoignage du contremaître Georges Leblanc

GEORGES LAMON

Entre le 19 décembre 1995 et le 8 janvier 1996, le ministère des Transports du Québec n'a pas jugé bon de faire enlever la neige sur la voie élevée de la Métropolitaine en direction Ouest, et ce en dépit de plusieurs chutes de neige.

Michel Jetté, contremaître du ministère au centre des services Anjou, est venu préciser hier, à la deuxième journée de l'enquête du coroner Jacques Bérubé sur la mort du jeune Yamen Ghaleb, que le dernier déneigement sur la Métropolitaine remontait au 19 décembre 1995. Les déneigeurs n'y sont retournés que le 8 janvier.

Il a expliqué que la décision avait été prise par son supérieur, Georges Leblanc, contremaître général, de ne pas déneiger pendant la période des Fêtes, entre le 20 décembre et le 8 janvier, car il était impossible de fermer la Métropolitaine. La fermeture est indispensable pour le déneigement, compte tenu du trafic qu'on y observe alors.

« À moins d'une requête de la Sûreté du Québec ou de pluie, a précisé M. Jetté, nous avions prévu de ne pas fermer complètement la Métropolitaine, puisque la neige molle ne présentait pas de danger pour les automobilistes. » Pourtant, il a été établi qu'à partir du 1er janvier 1996, on a assisté à une vague de froid . M. Jetté a précisé que le plan de déneigement avait été préparé le 5 janvier pour débuter le 8 janvier. Toutefois, la priorité était le déneigement du tunnel Louis-H.-Lafontaine, car ses voies ne comportent pas d'accotement pour pousser la neige. Il a rappelé que dans le temps des Fêtes, quatre équipes de sept hommes étaient au travail sept jours par semaine, à raison de 15 heures par jour.

Pour sa part, le sergent André Boileau, de la SQ, responsable de la division des enquêtes accidents (sécurité routière), qui a fait rapport sur l'accident du 5 janvier, a été catégorique : la voiture de Bassam Ghaleb n'aurait jamais plongé s'il n'y avait pas eu cet amas de neige le long du muret New Jersey, qui a servi en fait d'« angle d'envol ».

À son avis, au moment de sa chute, la voiture roulait à un vitesse de 0 à 8 km/h. D'ailleurs, elle ne pouvait pas aller vite car on l'aurait retrouvée beaucoup plus loin. « Il fallait que la neige soit à ce point dure pour supporter le véhicule, en ballant sur le muret, peu avant son plongeon, a-t-il assuré. Le centre de la masse du véhicule était alors plus élevé. »

Le coroner Bérubé a ajourné son enquête ; elle reprendra avec le témoignage du contremaître Georges Leblanc, durant la semaine du 25 mars. Le coroner n'a pas exclu que l'enquête puisse déborder sur l'autre semaine.

Photographié au Centre Sheraton, 1201, boul. René-Levesque O.

960 Ste- Catherine O. • Fairview Pte-Claire • Galeries d'Anjou • Carrefour Laval • Mail Champlain Brossard • Promenades St-Bruno
Centre Rockland • La Place Vertu • Entrepôt 2050-2056, rue Bleury • Place Ste-Foy, Québec • No. 11, rue York, Ottawa

Blessé en sirotant un... *shooter*, il poursuit l'hôtel

GEORGES LAMON

Les habitués des bars auraient peut-être intérêt à surveiller le contenu de leur verre et ne pas s'en remettre aveuglément au barman, à moins qu'ils ne soient des mangeurs de verre.

Un résidant de Laval, Angelo D'Achille, a eu la malchance de se retrouver avec un éclat de verre dans la bouche en sirotant un *shooter*. Il poursuit donc le Holiday Inn Crowne Plaza, du 420, Sherbrooke Ouest, pour une somme de 25 000$: 10 000 $ en dommages intérêts et 15 000 $ en dommages exemplaires.

Le 10 décembre 1995, M. D'Achille assistait à une réception dans une salle dudit hôtel. Il se fait servir un *shooter* par le barman. En prenant sa première gorgée, un éclat de verre lui tombe dans la bouche le blessant à deux endroits ; il saigne abondamment. Trois personnes au bar en sont témoins. Ces deux blessures ont continué de saigner à quelques reprises dans les jours suivant l'incident et sont demeurées également sensibles.

Dans son action, signifiée mardi en son nom par Me Richard Pasquin, en chambre civile de la Cour du Québec, M. D'Achille soutient que le représentant de l'hôtel, Vincenzo Morena, dans l'espoir de taire l'incident, lui a offert par la suite, en guise de compensation, « une bouteille de Grappa et une boîte de chocolat ». Ce qui a insulté le plaignant, qui depuis affirme être devenu très méfiant chaque fois qu'il boit un verre. Il évite même les *shooter* .

La Presse a tenté en vain hier de connaître la réaction de la direction de l'hôtel face à cette poursuite, M. Morena, responsable des banquets, étant absent jusqu'à lundi.

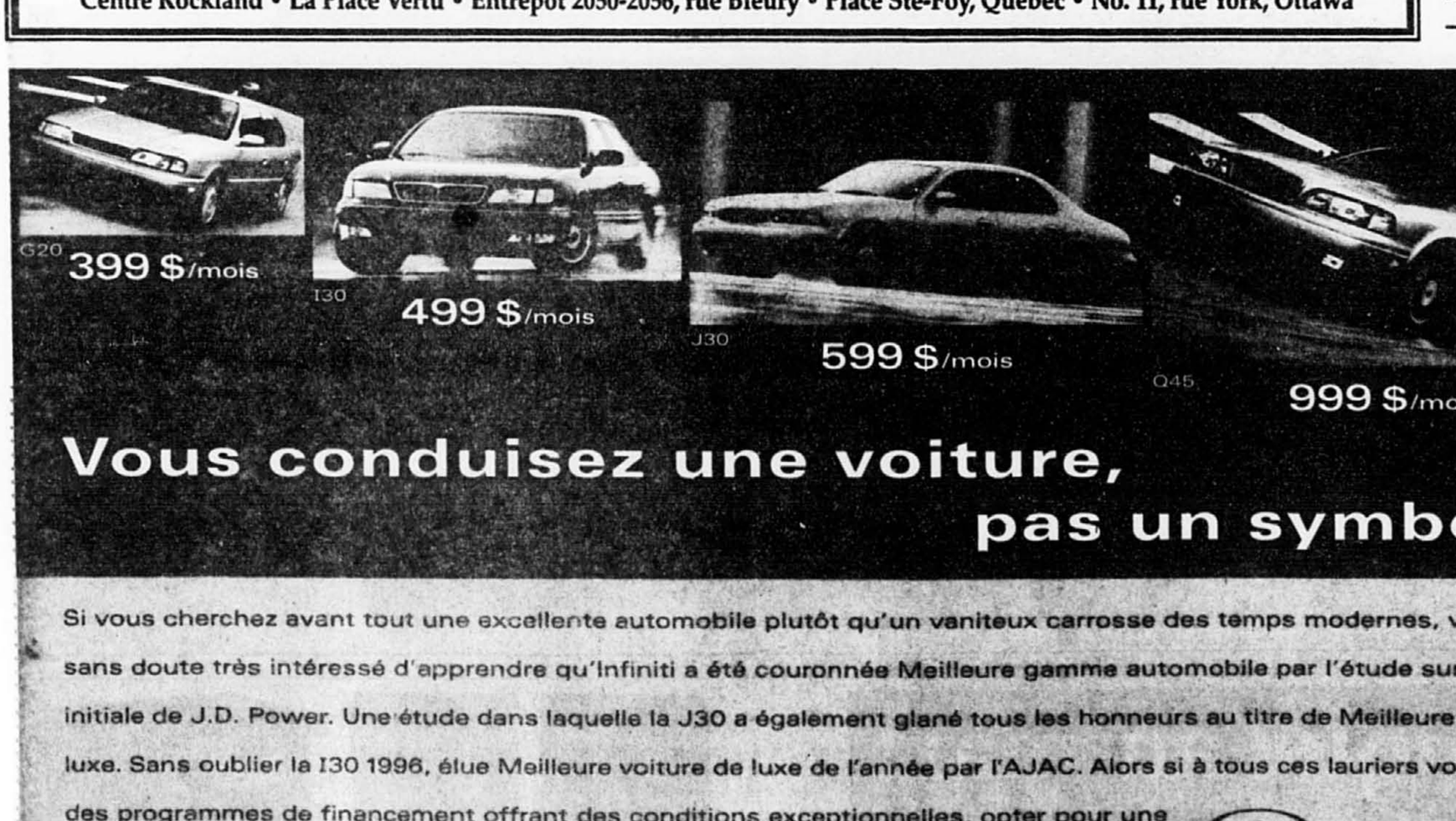

Si vous cherchez avant tout une excellente automobile plutôt qu'un vaniteux carrosse des temps modernes, vous serez sans doute très intéressé d'apprendre qu'Infiniti a été couronnée Meilleure gamme automobile par l'étude sur la qualité initiale de J.D. Power. Une étude dans laquelle la J30 a également glané tous les honneurs au titre de Meilleure berline de luxe. Sans oublier la I30 1996, élue Meilleure voiture de luxe de l'année par l'AJAC. Alors si à tous ces lauriers vous ajoutez des programmes de financement offrant des conditions exceptionnelles, opter pour une Infiniti devient un vrai jeu d'enfant. En fait, le plus dur reste à faire : en choisir une !

INFINITI
Une création Nissan

Les prix J.D. Power et Associés sur la qualité initiale des véhicules neufs sont le fruit d'une étude menée auprès de 36 671 consommateurs des États-Unis et portant sur les problèmes signalés dans les 90 jours suivant l'acquisition du véhicule. *Location échelonnée sur 36 mois du modèle G20 1995 avec intérieur en tissu et boîte 5 vitesses. 2 900 $ d'acompte, comptant ou échange équivalent. Option de rachat de 13 772 $. Location de la I30 1996 sur 36 mois. 6 900 $ d'acompte, comptant ou échange équivalent. Option de rachat de 23 084 $. **Location de la J30 1995 sur 36 mois. 6 900 $ d'acompte, comptant ou échange équivalent. Option de rachat de 22 795 $. ***Location de la Q45 1995 sur 36 mois. 9 900 $ d'acompte, comptant ou échange équivalent. Option de rachat de 29 520 $. Sur approbation du crédit. Transport et préparation inclus. Taxes en sus. Aucun dépôt de garantie n'est exigé. Limite de 57 600 km pour la durée du contrat de 36 mois. 0,11 $ du kilomètre supplémentaire. Rencontrez votre concessionnaire pour plus de détails. AJAC Association des Journalistes Automobile du Canada.

INFINITI QUÉBEC
5055, boul. des Gradins, Québec (418) 528-2525

loto-québec résultats

Les Oeufs d'or — Tirage du 96-03-06

1er numéro	
883879	10 000 $
2e numéro	
552763	10 000 $
3e numéro	
606328	10 000 $
4e numéro	
780827	100 000 $

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables:

NUMÉROS	LOTS
5 derniers chiffres	1 000 $
4 derniers chiffres	100 $
3 derniers chiffres	10 $
2 derniers chiffres	5 $
NUMÉROS	**LOTS**
5 premiers chiffres	1 000 $
4 premiers chiffres	100 $
3 premiers chiffres	10 $
2 premiers chiffres	5 $

Banco — Tirage du 96-03-06

1	5	15	16	23
26	27	30	33	34
35	38	52	53	56
62	64	66	67	68

TVA le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

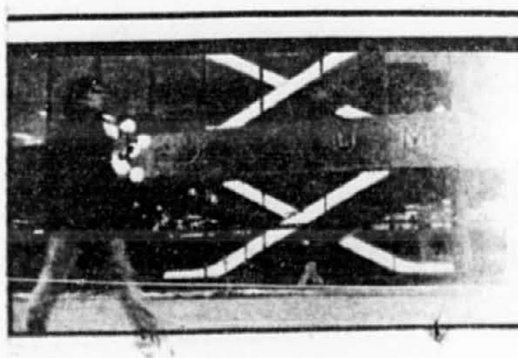

Du Forum au Centre Molson
Deux époques... une même tradition

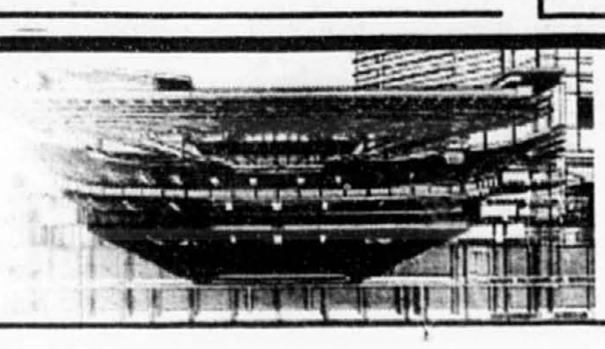

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans La Presse

Le centre Jacques-Viger innove

Les gens âgés y trouvent un répit après une opération

MARIE-FRANCE LÉGER

Le Centre hospitalier Jacques-Viger devient le premier établissement public à Montréal à offrir aux personnes âgées des services de santé de « dépannage » sur une base temporaire dans le cadre du virage ambulatoire.

Voué principalement aux soins de longue durée pour les malades âgés, l'établissement a mis une partie de son unité de courte durée au service des patients venant de subir une opération, ou dont l'état de santé nécessite des soins continus pendant une courte période de temps.

Des soins d'assistance

« Ça fontionne depuis quelques semaines et c'est un succès boeuf. Les dix lits que nous avons mis à contribution sont occupés en permanence », a expliqué hier Damien Dallaire, le directeur de l'institution de 447 lits. Les patients doivent y être référés par l'hôpital ou le CLSC.

Jacques-Viger offre aux patients, et à leur famille, « des soins d'assistance », une sorte de répit visant à les sécuriser pendant quelques jours ou quelques semaines. « Les gens qui viennent ici ne sont plus dans la phase aiguë de la maladie, explique M. Dallaire. Nous ne remplaçons pas l'hôpital. C'est justement pour éviter que ces gens-là retournent à l'urgence. »

« Ça fontionne depuis quelques semaines et c'est un succès boeuf. Les dix lits que nous avons mis à contribution sont occupés en permanence. »

Plusieurs établissement collaborent à ce programme, unique en son genre en centre hospitalier de soins de longue durée à Montréal.

Les deux principaux partenaires du projet sont toutefois l'hôpital Notre-Dame et le CLSC du Plateau Mont-Royal.

Damien Dallaire précise que ce nouveau service n'a fait l'objet d'aucune subvention additionnelle.

« Nous avons décidé d'aider les personnes âgées à un autre niveau avec les ressources existantes », dit-il. Il ajoute que le programme de soins temporaires ne vient pas combler un manque dans le secteur du maintien à domicile en CLSC.

« Ce n'est pas la même chose. Il y a toujours une limite au delà de laquelle on ne peut pas maintenir quelqu'un à domicile à un coût raisonnable. »

Rappelons que plusieurs centres de santé privés ont vu le jour ces dernières années dans la région de Montréal pour répondre à ce type de besoin, à mi-chemin entre l'hôpital et le service à domicile.

Des laboratoires plus performants

MARIE-FRANCE LÉGER

En neuf mois, les laboratoires et les centres de prélèvements publics de Montréal et de la Montérégie ont diminué de moitié le délai d'attente entre la prescription et le résultat d'analyse.

« Nous avons réussi à diminuer d'environ trois semaines le délai d'attente dans les laboratoires et les cliniques de prélèvements », indiquait hier à *La Presse* Marcel Pouliot, président du Comité directeur sur les laboratoires, mis sur pied en juin dernier par le ministre de la Santé, Jean Rochon.

La performance des laboratoires pourrait également être rehaussée à compter du 1er avril, date d'entrée en vigueur d'un nouveau système de mesure de la productivité. Le nouvel indicateur déterminera désormais l'efficience d'un laboratoire en fonction du nombre et de l'éventail des analyses effectuées. « Le système de mesure de la productivité des laboratoires de biologie médicale va nous permettre de comparer l'efficacité des différents laboratoires », a expliqué M. Pouliot.

Entre avril 1995 et janvier 1996, en Montérégie, les listes d'attente pour les résultats d'analyses sont passées en moyenne de six semaines à deux semaines et demie. L'accessibilité a été accrue : les CLSC ont vu la clientèle desservie par les cliniques de prélèvements augmenter de 12 %. Trois mesures expliquent cette diminution des délais : le nouveau système informatique en laboratoire, l'élargissement des heures de rendez-vous pour les prélèvements et l'amélioration des relations entre les établissements.

Les établissements de Montréal ont procédé différemment en annulant d'abord les cliniques de rendez-vous. Des 22 hôpitaux restants à Montréal, 11 ont opté pour le sans rendez-vous.

« On ne sait pas encore si on a atteint l'objectif du ministre mais ce qu'on sait, c'est que le prélèvement sans rendez-vous pour les analyses de routine, c'est la meilleure façon d'améliorer le système », a souligné hier Pierrette Rolland, porte-parole de la Régie régionale de Montréal-Centre.

PIANOS VENTE
JUSQU'À 40% DE RABAIS

PIANOS NEUFS 1995$ + 10 mois / 100 $ sans intérêt Qté Ltée

PIANO À QUEUE NEUF 6395$ + 10 mois / 200 $ sans intérêt Qté Ltée

- Modèles de démonstration
- Retour de location
- Classé meilleur achat par «Consumer Digest»
- Garantie 12 ans du manufacturier

PIANO NEUF YOUNG CHANG

PIANOS D'OCCASION à prix avantageux

- Piano droit 950$
- Willis Apt. 1 250$
- Yamaha 2 350$
- Baldwin 2 250$
- Heintzman 2 350$
- Lesage 1 350$
- Roland 2 350$
- Kawai 3 250$
- Automatique 2 850$
- Yamaha (queue) 6 350$

PIANOS À QUEUE D'OCCASION à partir de 3 250$

Ouvert le dimanche de 10 h à 18 h

Transport inclus 100 km • Accordement gratuit • Taxes en sus

Robert Bouthillier Musique
3338, rue Bélair, Montréal, Québec H2A 2A4, Tél.: 722-8741
5770, av. Decelles, Montréal, Québec H3S 2C6, Tél.: 738-6640

Herpès génital
Étude sur un vaccin

COUPLES RECHERCHÉS DANS LESQUELS L'UN OU L'AUTRE DES PARTENAIRES SOUFFRE D'HERPÈS GÉNITAL

Nous cherchons des volontaires pour évaluer un vaccin qui pourrait prévenir l'herpès génital chez les personnes à risque d'attraper l'herpès de leur partenaire.

Pour plus d'informations appeler:

Hôpital Notre-Dame, Recherche - Dermatologie, Audray, Jour: 876-5699, Soirs et fins de semaine: 854-6256

Clinique Médicale l'Actuel, Denise: 524-3639 ou 524-1001

Hôpital Général Juif, Dépt des maladies infectieuses, Gloria: 340-7578

Confidentialité assurée

En primeur la semaine prochaine...
L'été! arrive les 13 et 14 mars, de midi à 21 h chez
PATIO DÉPÔT

Vous rêvez de cuisson sur barbecue ? Nous avons plus de 30 modèles de barbecues exposés et pendant deux jours seulement, les gens qui les fabriquent seront sur place pour vous en parler. Nous ferons de la cuisson sur le Weber 5000 Voyez comment un barbecue de meilleure qualité donne un meilleur goût.

Voyez également les nouvelles collections de meubles de terrasse et entrez dans l'été tout de suite. Nous avons un choix de plus de 40 ensembles et les représentants des fabricants seront sur place pendant cet événement portes ouvertes. Les commandes hors série seront livrées à temps pour l'été.

Participez au concours "Meublez votre cour gratuitement". Vous pouvez gagner un ensemble de meubles en aluminium et un barbecue Fiesta de 40 000 BTU, d'une valeur de 1 000 $. Pour participer, passez simplement au magasin les 13 et 14 mars. Aucun achat requis.

PAS DE TAXES JUSQU'AU 15 MARS 1996
FINANCEMENT DISPONIBLE

Ouvert tous les jours
5465, boul. des Grandes-Prairies, Saint-Léonard
324-1918

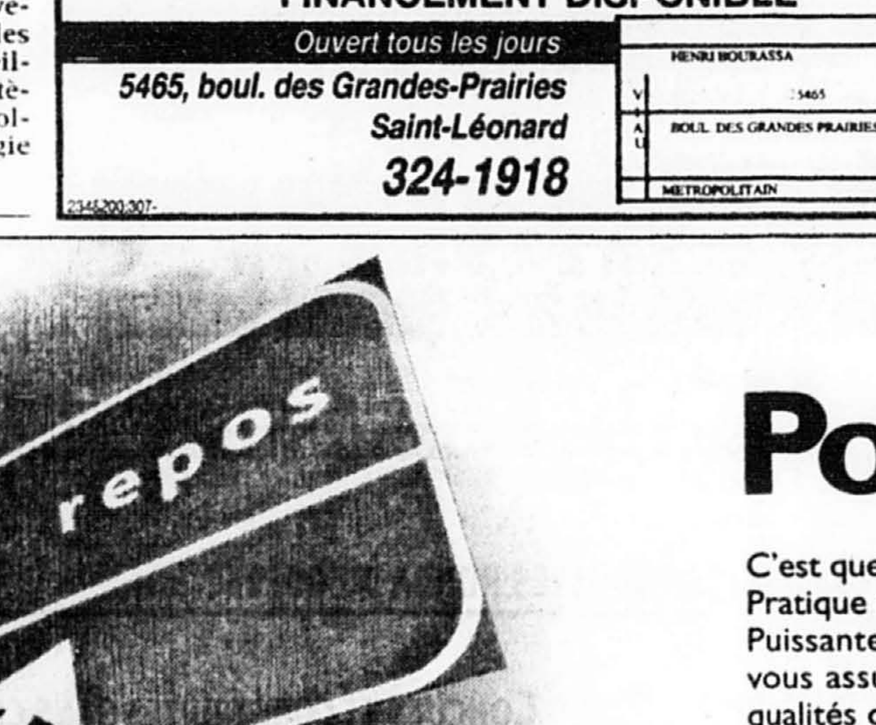

INTERNET GRATUIT

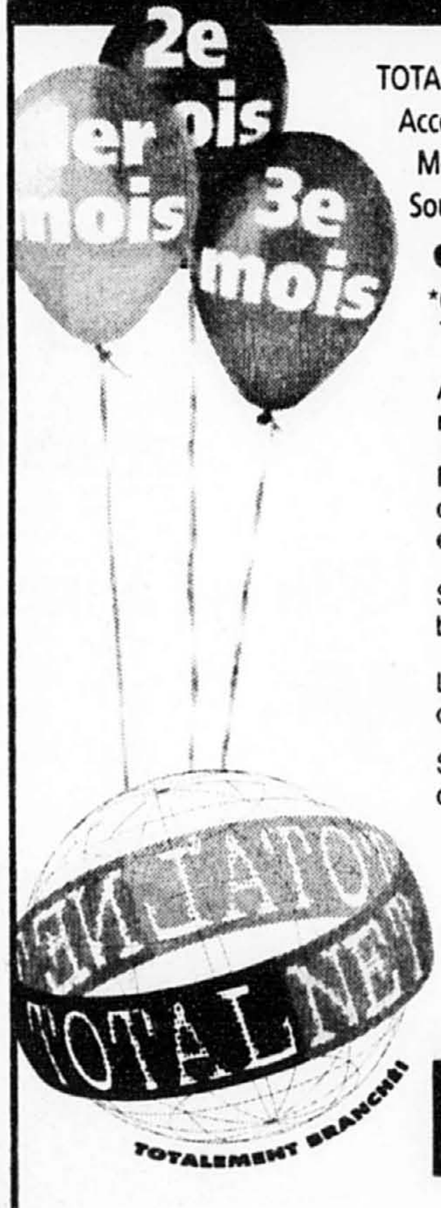

TOTALNET célèbre sa création par la fusion de: Accent Internet, Infobahn, Total Internet & Meg@Toon, avec cette offre incroyable! Souscrivez à 3 mois d'accès à l'internet et obtenez le 4e MOIS *GRATUITEMENT!

Accès du serveur au réseau avec lien T3
Programmes corporatifs et individuels
Service à la clientèle bilingue sans frais
Lignes RNIS dédiées ou commutées
Sessions de formation disponibles

4e mois GRATUIT

737-6077
ou admin@accent.net

APPELEZ DÈS MAINTENANT!
Offre valide pour une période de temps limitée

*Cette offre n'est applicable que sur certains plans.

Infobahn, MEG@Toon, TOTAL INTERNET, accent internet

Pour quoi faire?

C'est que vous aurez tellement de plaisir au volant d'une Trans Sport. Pratique et confortable, ses sièges modulaires sont faciles à enlever. Puissante, son V6 développe 180 HP et la rigidité de sa carrosserie vous assure une tenue de route optimale. Parce qu'au-delà de ses qualités de véhicule utilitaire et familial, la Trans Sport est avant tout une vraie Pontiac : conçue pour le plaisir de conduire.

TRANS SPORT PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

L'OACI enquête sur la destruction des Cessna

YANN PINEAU

Le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a décidé hier soir à Montréal d'ouvrir une enquête sur les circonstances de la destruction de deux Cessna américains par des avions de chasse cubains, le 24 février.

Les enquêteurs auront 60 jours pour rendre un rapport au secrétaire général de l'organisation, Philippe Rochat. Le 24 février, deux Cessna de l'organisation anticastriste « Frères du secours », immatriculés aux États-Unis, ont été abattus par un MIG-29 cubain alors qu'ils faisaient route vers Cuba. Les deux pilotes et les deux copilotes des Cessna ont trouvé la mort.

Hier matin, lors d'un rare face à face entre officiels cubains et américains, les représentants des deux pays ont exposé leur version des faits devant la trentaine de membres du conseil de l'OACI, qui a son siège à Montréal.

Le secrétaire aux Transports et chef de la délégation américaine, Federico Pena, a affirmé que le gouvernement cubain avait agi avec « un mépris injustifié pour les lois internationales et les règles établies par cette organisation (l'OACI) et adoptées par ce même gouvernement ».

Selon les Américains, la chasse cubaine n'a ni respecté les procédures usuelles d'interception, ni tenté d'entrer en contact avec les pilotes des Cessna avant d'ouvrir le feu.

Illustrant ses propos d'une carte, M. Pena a dit que les deux Cessna avaient été abattus au-dessus des eaux internationales, dans le détroit de Floride, respectivement à 5 et 16 milles nautiques de la limite des eaux territoriales cubaines (12 milles de la côte).Les radars des douaniers américains ainsi que les témoignages du capitaine d'un navire de croisière norvégien et de l'équipage d'un bateau de pêche américain prouvent la thèse américaine, dit M. Pena. Selon lui, même si les Cessna avaient été en territoire cubain, rien ne justifiait d'abattre ainsi des avions civils.

La version de l'incident donnée par Ricardo Alarcon de Quesada, président de l'Assemblée nationale et chef de la délégation cubaine, était diamétralement opposée à celle des Américains.

« Cela n'avait rien à voir avec l'aviation civile, a dit M. Alarcon. Qu'est-ce qu'un avion civil ? Un avion qui provoque des incidents internationaux ? Un avion utilisé pour de la provocation politique ? Il s'agissait d'appareils paramilitaires. »

Selon M. Alarcon, les deux Cessna ont été abattus au-dessus des eaux cubaines, après qu'ils eurent ignoré les avertissements des autorités militaires.

Au grand dam des Américains, la délégation cubaine s'est aussi attachée à lier l'incident aux multiples incursions des avions des « Frères du secours » en territoire cubain au cours des derniers mois. Les Cubains reprochent aux Américains de n'avoir rien fait pour empêcher les vols du groupe anticastriste, qui se spécialise dans le secours en mer des Cubains qui fuient le régime de Fidel Castro.

PHOTO PC

Federico Pena, secrétaire américain aux Transports.

Par ailleurs, à Washington, la Chambre des représentants a voté hier en faveur de la loi Helms-Burton, qui vise à renforcer l'embargo des États-Unis contre Cuba. Le Sénat américain avait approuvé cette loi mardi et il ne manque plus que la signature du président Clinton pour qu'elle entre en vigueur.

Pour sa part, et en assurant qu'il ne s'agissait pas d'une menace, Ricardo Alarcon a aussi déclaré hier à Montréal que le gouvernement cubain pourrait éventuellement interdire le survol de son territoire aux avions de toutes les compagnies aériennes américaines. « Tout comme le gouvernement américain interdit le survol de son territoire aux avions cubains », dit-il.

Pendant que le conseil de l'OACI était réuni, hier, une cinquantaine de manifestants ont protesté contre les pressions américaines devant le siège de l'organisation, rue Sherbrooke.

United est très déçue des nouveaux Boeing 777

Agence France-Presse
WASHINGTON

United Airlines, « est très déçue » des performances du nouveau Boeing 777, bi-réacteur gros porteur entré en service commercial en juin dernier, selon les extraits d'une lettre de la compagnie à Boeing, publiés hier dans le *Wall Street Journal* et confirmés par les deux groupes.

United cite surtout des problèmes mécaniques qui ont perturbé les départs deux fois plus que prévu initialement.

Ce ferme avertissement est contenu dans une lettre adressée le 13 février à Ron Ostrowski, responsable du programme B-777, véritable cheval de bataille de l'avionneur de Seattle contre son rival européen Airbus.

Dans ce courrier, United décrit en termes « cinglants » sa frustration des performances des dix B-777 déjà en exploitation. United a été la compagnie de lancement de cet appareil de 300 places.

Joseph O'Gorman, responsable de la flotte des B-777 d'United, se déclare dans cette lettre « très déçu » des problèmes mécaniques qu'il caractérise comme « significatifs ». Il a également jugé « intolérable » le nombre de vols que United a été contraint d'annuler, la durée d'immobilisation des avions et la multitude des problèmes rapportés par les pilotes.

Ron Ostrowski, a qualifié de « tout à fait exact » dans une interview au *Wall Street Journal,* la description des problèmes que Boeing a eu avec United ».

Il a également précisé qu'au moment où la lettre a été transmise, Boeing et United travaillaient déjà de concert pour trouver une solution aux douze problèmes mentionnés par UAL. Cette lettre visait en fait à s'assurer que Boeing poursuivait ses efforts pour régler ces problème. En un mot a-t-il dit, il s'agit d'une procédure habituelle.

Un porte parole de United, Tony Huff, a tenu à souligner que ces problèmes mécanique ne concernait pas la sécurité de l'appareil. Elle a également expliqué que des problèmes de mise au point étaient « habituels » avec un nouvel avion. En outre, la grève des ouvriers de production qui a paralysé les chaîne de Boeing pendant plusieurs semaines à la fin l'année passée et au début de 1996 « explique en grande partie » les retards pour régler ces problèmes mécaniques.

Elle a enfin affirmé que United était confiant de la capacité de Boeing à régler ces problème. « Globallement a déclaré Mme Huff, nous sommes très satisafaits de l'appareil très apprécié de nos passagers ».

Boeing a livré jusqu'à présent 17 B-777 à cinq compagnies aériennes y compris United.

JAMAIS MAL PRIX!

SEULEMENT 198$* PAR MOIS

Versement initial de 850 $

Location 48 mois

1996 « La meilleure voiture économique de l'année »

AJAC Association des Journalistes Automobile du Canada

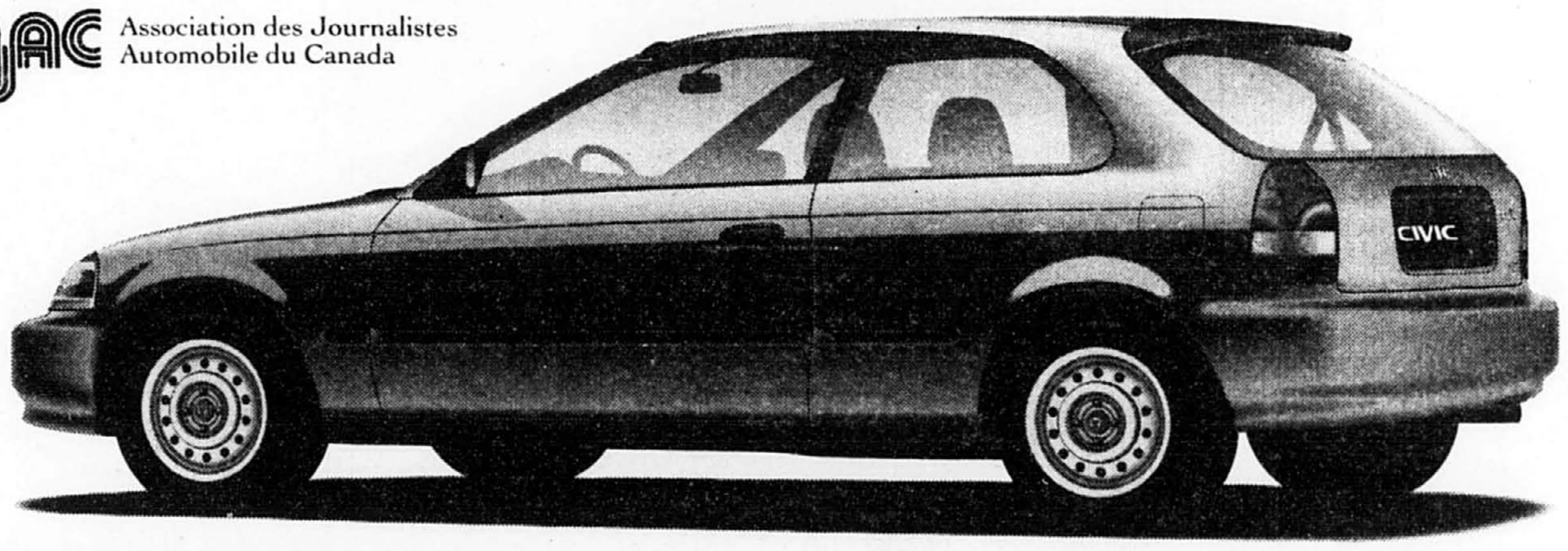

CIVIC HATCHBACK 1996

HONDA

*Cette offre s'applique à la Civic Hatchback CX 1996 neuve (modèle EJ632T). Mensualités de 198 $ pendant 48 mois (total des versements : 9 504 $). Un versement initial de 850 $ ou un échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 350 $ sont exigibles. Franchise de kilométrage : 96 000 km; frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Sujet à l'acceptation du crédit. Transport, préparation, taxes, immatriculation et assurance en sus. Option d'achat de 6 367,55 $ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

LES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION.

Cette disquette gratuite renferme des trésors d'information sur les placements.

Voici L'explorateur de placements ACTIONS EN DIRECT™, une disquette gratuite pour débroussailler la jungle des placements. À l'aide de votre ordinateur personnel, vous apprendrez tout ce qu'il faut savoir sur les obligations, les fonds communs de placement et autres options de placement. Composez le **1 800 363-3967** *ou télécopiez au* **1 800 665-1700** *pour commander votre trousse d'information et votre disquette gratuite, jusqu'à épuisement des stocks.*

Ouvrez un REER autogéré avant le 31 mars 1996 et économisez jusqu'à 100 $ sur les commissions ou les frais de transfert.

ACTIONS EN DIRECT BANQUE ROYALE

Membre du Groupe Financier Banque Royale

Gratuit L'explorateur DE PLACEMENTS ACTIONS EN DIRECT

ACTIONS EN DIRECT Services de courtage à escompte

® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. Actions en direct Banque Royale Inc. est licenciée de l'emblème du lion et du globe terrestre et des marques de commerce Actions en direct. ™ Marque de commerce de la Banque Royale du Canada. Membre FCPE